26e ANNÉE (3e SÉRIE) — N° 36 — 8 SEPTEMBRE 1904
(CE NUMÉRO A UN SUPPLÉMENT DE 16 PAGES)

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les jeudis

F. PERRIOT
Ancien supérieur du Grand Séminaire de Langres
DIRECTEUR ET RÉDACTEUR EN CHEF

A. ROZIER
Dr en théologie
SOUS-DIRECTEUR

L'abonnement, pour tout l'Univers, est de 15 francs avec le Supplément : L'AMI DU CLERGÉ PAROISSIAL ; *de 10 francs sans le Supplément.*

Toutes les lettres doivent être adressées à M. le Directeur de l'*Ami du Clergé*, Maison St-Pierre, rue Tassel, à Langres (Hte-Marne).

Causerie de l'AMI sur les « Revues »

SOMMAIRE

I. Michelet. — II. Années d'enfance et d'études. — III. Michelet professeur. — IV. Michelet et la « Religion » sous la Restauration. — V. Michelet et la Révolution de 1830. — VI. Le moyen âge de Michelet. — VII. Michelet en 1843 : l'année fatale. — VIII. Michelet après la crise de 1843 : Michelet polémiste, Michelet poète de la nature, Michelet historien de la Révolution et des temps modernes. — IX. Reliefs du centenaire de George Sand. Un panégyriste de George Sand : M. Marcel Prévost. — X. Femmes de lettres. — XI. Poésie et sacerdoce : M. l'abbé Louis Le Cardonnel. — XII. La journée d'un homme de lettres : Paul Hervieu. Instinctifs et réguliers de l'art. — XIII. Un texte inédit de saint Césaire en faveur de l'authenticité d'une hymne ambrosienne. — XIV. M. Loisy à la *Revue critique*. — XV. Vues laïques sur la confession. — XVI. La portée apologétique du premier verset de la Genèse. — XVII. La conquête politique de l'ouvrier aux idées républicaines sous le Second Empire.

I. — L'attention a été ramenée cette année sur Michelet, par la publication d'abord de fragments posthumes de Mme Michelet (*Mes chats*, dans *Revue de Paris*, voir *Ami* 1904, p. 249 ; puis *La Vie nocturne*, dans *Revue Bleue*, 9 et 16 janvier 1904), — par la publication ensuite du *Voyage d'Allemagne* de Michelet lui-même en 1842 (*Revue Bleue*, 19 et 26 mars, 2, 9, 16 et 23 avril 1904), précédée d'une étude de M. Gabriel Monod sur *Michelet en 1842, d'après sa Correspondance et son Journal inédit* (*Revue Bleue*, 20 et 27 février, 5 et 12 mars 1904) [1].

Relisons un peu de Michelet. On ne lit plus guère Michelet aujourd'hui. Il est certain que Michelet historien est « en loques », suivant le mot échappé récemment à l'un de nos premiers érudits (un professeur de la Sorbonne, je crois). Mais si l'historien n'offre plus que peu d'intérêt pour nous, l'homme lui-même reste si étrangement attirant ! C'est l'une des physionomies les plus représentatives de son siècle tourmenté. Michelet est l'un des quatre grands poètes romantiques. Ce fut une âme extraordinairement vivante, vibrante à tous les vents, palpitante et tumultueuse à l'égal d'une George Sand, être de passion et de nerfs, tout en soubresauts, aujourd'hui tout gazouillant de tendresse et d'envolées poétiques, le lendemain tout en grincements de dents et en rugissements de grand félin, un jour agenouillé, avec des tendresses de vierge, aux pieds de la Croix du Colisée ou des Notre-Dame de nos cathédrales, vomissant après cela des blasphèmes de bête apocalyptique.

C'est ce qui a induit les esprits amoureux de systèmes et de classifications à établir un dualisme tranché dans l'œuvre de Michelet, distinguant un Michelet première manière et un Michelet deuxième manière, un Michelet mystique, religieux, pieux même et un Michelet féroce et prêtrophobe acharné, le Michelet d'avant 1843 et le Michelet d'après 1843, date fatidique de la publication du cours sur *les Jésuites*.

Ceci peut se soutenir; et, on le verra tout à l'heure, il y a une part de vérité dans cette opposition, de même que dans l'opposition que Michelet

[1] Voir en outre, sur Michelet : Gabriel Monod, *Renan, Taine, Michelet*, et *Portraits et Souvenirs*, Paris, Calmann Lévy ; — F. Corréard, *Michelet*, Paris, Lecène ; — Jean Brunhes, *Michelet*, Paris, Perrin ; — G. Longhaye, *XIXe siècle, II*, Paris, Retaux ; — O. d'Haussonville, *Etudes biographiques et littéraires*, Paris, Calmann Lévy ; — R. Doumic, *Etudes sur la littérature française, 4e série*, Paris, Perrin ; — Taine, *Essais de critique et d'histoire*, Paris, Hachette ; — Sainte Beuve, *Nouveaux Lundis, II*, Paris, C. Lévy ; — Alfred Nettement, *Histoire de la littérature française sous le Gouvernement de juillet, II*, Paris, Lecoffre ; — Paul Thureau-Dangin, *L'Eglise et l'Etat sous la monarchie de Juillet*, Paris, Plon ; — Eugène Veuillot, *Louis Veuillot, I* et *II*, Paris, Retaux ;

Et, de plus, de nombreuses pages ou œuvres de Michelet qui lui font une sorte d'autobiographie : d'abord les *Préfaces* ou *Introductions*, les *Eclaircissements* et *Notes* de ses divers ouvrages ; — puis, *Ma Jeunesse* (publié par Mme Michelet, 1884) ; — *Mon Journal*, écrit de 1820 à 1823, publié en 1888 ; — *Rome, Notes de voyages*, écrit en 1830, publié en 1890 ; — *Un hiver en Italie*, écrit en 1854, publié en 1891 ; — *Sur les chemins de l'Europe*, publié en 1897 ; — *Lettres à Mme Michelet* (Athénaïs Mialaret) ; — *Lettres à Edgar Quinet*, dans *Cinquante ans d'amitié*, par Mme Quinet.

lui-même a voulu découvrir chez Louis XIV ou chez François Ier, le Louis XIV d'avant et le Louis XIV d'après la fistule, le François Ier d'avant et le François Ier d'après l'abcès.

Mais on peut aussi plaider (et les amis de Michelet, M. Gabriel Monod en tête, n'y ont pas manqué) l'unité, la continuité parfaite de sa pensée; et les textes malheureusement ne manquent pas pour établir que Michelet, même le Michelet de 1820 ou 1825, n'a jamais été l'ingénu que d'autres ont imaginé.

La vérité est plutôt qu'en face de natures comme Michelet, il ne faut point s'attendre à tant de logique ni davantage s'étonner de ses illogismes et de ses contradictions. Michelet est tout le contraire d'un être de logique et de raison. Michelet est tout imagination et sensibilité. Michelet est un être d'ébullition et de fantasmagorie; et c'est ce qui fait que, même en ses pires pages, on est tenté de l'excuser et qu'on se refuse à lui vouer la haine ou le dégoût qu'inspirent les froides et calculées bassesses d'un Voltaire. Et la sensibilité, l'imagination, sont évidemment qualités de premier ordre pour un historien. C'est son exquise sensibilité qui a donné à Michelet l'intelligence des belles choses qu'il a quelque temps chantées : il a aimé plus que d'autres, répétait-il lui-même. Mais la sensibilité dégénère si vite en passion, en brutalité même et en férocité, comme il l'a noté à la vue de tout ce bleu du XVIIIe siècle se résolvant en flaques de sang! Et l'imagination, elle aussi, est si précieuse à l'historien comme au savant! Les grands savants sont de grands imaginatifs. Que de découvertes fussent restées à jamais cachées aux minuties de l'investigation scientifique si l'imagination ne les eût d'abord, d'une intuition merveilleuse, entrevues et pressenties! Que de pistes heureuses l'imagination a suscitées! mais aussi que d'égarements! Comme elle éclaire la vision des choses quand elle est fermement dirigée! mais aussi comme elle peut les travestir et les défigurer! et quelle « maîtresse d'erreur! »

II. — C'est Renan, je crois, qui s'est comparé lui-même à une cathédrale désaffectée. Michelet, lui aussi, avait de l'atmosphère de cathédrale autour de lui. Il naquit presque d'Eglise. Un de ses oncles était chanoine du chapitre de Laon; son grand-père, maître de chapelle; celui qui devint son père eût sans doute succédé à l'un ou à l'autre sans la Révolution qui le poussa à Paris et fit de lui un imprimeur. Il fut employé d'abord à l'imprimerie des assignats, puis acheta un fonds d'imprimerie qu'il installa dans l'église abandonnée des Dames de Saint-Chaumont [1].

C'est là, dans le chœur de cette chapelle, à travers des vitraux d'église, que Jules Michelet vit le jour, le 21 août 1798. Les joies de l'enfance furent refusées à ses premières années. Il grandit « comme une herbe sans soleil, entre deux pavés de Paris. » Dès 1800, le Premier Consul supprimait les journaux et restreignait par tous moyens le commerce de la librairie. On connut la pauvreté. Il fallut renvoyer les ouvriers. Le grand-père, le père et la mère de Michelet, Michelet lui-même, alors âgé de douze ans, firent tout le travail de l'imprimerie : le grand-père mettait les presses en mouvement; la mère, malade, brochait; quant à l'enfant, assis devant un casier plein de lettres, on lui apprit à composer, et c'est dans une cave humide, située en contre-bas d'un boulevard, éclairée seulement par un soupirail grillé, que Michelet passa les belles heures du premier âge.

A ce labeur sans joie, on croirait qu'une âme d'enfant eût dû s'étioler pour jamais. Lui, au contraire, pendant que ses mains assemblaient machinalement les lettres qui servaient à la composition de livres d'ailleurs niais et insipides, son imagination prenait des ailes :

> Jamais, dit-il, je n'ai tant voyagé d'imagination que pendant que j'étais immobile à cette casse... Très solitaire et très libre, j'étais tout imaginatif... Riche d'enfance, d'imagination, d'amour peut-être déjà, je n'enviais rien à personne... J'avais beaucoup d'idées au-dessus de mon âge (toutes fausses naturellement), j'étais l'être le plus bizarre et peut-être le plus ridicule... J'apprenais mal, mais j'apprenais seul... Mon imagination, surexcitée par la solitude, était prodigieuse. Je lisais un peu et j'imaginais beaucoup. Ne sachant rien, il fallait tout tirer de moi-même; j'étais prodigieusement inventif.

Il ne pouvait être pour lui question d'école régulière. En fait de maître, il ne connaissait qu'un vieux magister de campagne, devenu libraire. Tous les matins, avant de se mettre au travail, Michelet allait passer quelques instants chez lui et en rapportait un devoir latin qu'il achevait dans la journée. Il en rapportait surtout le culte de la Révolution : car ce vieux magister, mêlé à quelques-unes des scènes tragiques de cette époque sanglante, était « homme de mœurs antiques, ardent révolutionnaire, » et c'est de lui sans doute que Michelet apprit à admirer, à adorer presque la Révolution, qui depuis ne cessera d'être à ses yeux la plus grande manifestation de la France dans l'histoire et comme la révélation de la « justice. »

Deux ou trois livres faisaient sa principale lecture : la *Mythologie*, Boileau, l'*Imitation de Jésus-Christ*. L'*Imitation* produisit sur lui une impression extraordinaire. C'est l'*Imitation* qui éveilla en lui le sentiment religieux, la foi en Dieu et en l'immortalité. Car son éducation religieuse avait été absolument nulle; il n'avait pas même été baptisé. C'est donc au travers de l'*Imitation* que les premières notions chrétiennes lui sont arrivées; et ce qu'il nous en dit montre bien comment l'*Imitation* ne pouvait pas suppléer l' « intermédiaire humain » qui lui manqua :

[1] A l'angle de la rue St-Denis et de la rue de Tracy. — A quelque cinquante ans de là, parlant de cette église occupée alors par l'atelier paternel, il ajoutera : « *Occupée, et non profanée :* qu'est-ce que la presse au temps moderne, sinon l'arche sainte? » (*Le Peuple*, p. 22, 1846).

Je n'avais encore aucune idée religieuse... Et voilà que dans ces pages j'aperçois tout à coup, au bout de ce triste monde, la délivrance de la mort, l'autre vie et l'espérance. La religion reçue ainsi, *sans intermédiaire humain*, fut très forte en moi. Comment dire l'état de rêve où me jetèrent ces premières paroles de l'*Imitation*? Je ne lisais pas, j'entendais... comme si cette voix douce et paternelle se fût adressée à moi-même. Je vois encore la grande chambre froide et démeublée; elle me parut vraiment éclairée d'une lueur mystérieuse... Je ne pus aller bien loin dans ce livre, ne comprenant pas le Christ, mais je sentis Dieu.

Tout le mysticisme de Michelet est dans ces impressions d'enfant. Sa religion ne semble pas avoir dépassé jamais ce « sentiment, » ou, si l'on veut, cette sensation de Dieu. Les lueurs de son esprit restèrent toujours « mystérieuses, » enveloppées d'ombres qui n'étaient pas les ombres de la foi. Vers l'âge de dix-huit ans, il demanda et reçut le baptême; mais il a soin d'ajouter qu'il s'en est tenu là et n'a jamais communié. Quelle préparation religieuse reçut-il à cette occasion? et comment put-on lui conférer le baptême sans l'instruire du précepte divin qui s'imposait à lui de communier? c'est ce que nous ne savons pas [1].

L'*Imitation* avait ouvert cette âme de douze ans aux impressions religieuses. Une visite au musée des monuments français lui révéla sa vocation d'historien. On y avait réuni les tombeaux des rois et reines de France, après que leurs cendres avaient été dispersées aux quatre vents, à Saint-Denis :

Ma plus forte impression, continue-t-il, après celle-là (l'*Imitation*), c'est le musée des monuments français... C'est là, nulle autre part, que j'ai reçu d'abord la vive impression de l'histoire. Je remplissais ces tombeaux de mon imagination, je sentais ces morts à travers les marbres, et ce n'était pas sans quelque terreur que j'entrais sous les voûtes basses où dormaient Dagobert, Chilpéric et Frédégonde.

Cependant les rares facultés de l'enfant avaient de bonne heure frappé ses parents. Il fallait songer à son avenir. Un ami influent proposa de le faire entrer comme apprenti à l'Imprimerie impériale. Carrière sûre, mais plus que modeste. L'ambition l'emporta dans les conseils de la famille : on décida que Michelet entrerait au collège Charlemagne. — « La foi, dit-il, avait toujours été grande dans notre famille; d'abord la foi dans mon père, à qui tous s'étaient immolés [2], puis la foi en moi : moi, je devais tout réparer, tout sauver. »

Voilà donc Michelet au collège à quinze ans, ne sachant ni traduire un mot de grec, ni construire un vers latin (cas pendable et vraie monstruosité en ce temps-là!). Il y souffrit beaucoup. Sa mise pauvre provoquait les railleries; il devint timide, « effarouché comme un hibou en plein jour, » ne se plaisant que dans la solitude, avec les livres. Tous les hommes, pensait-il, les riches surtout, étaient mauvais. Son bonheur était d'y échapper chaque dimanche, dans ses promenades solitaires à travers les rues désertes du Marais. Ainsi se développait en lui cette misanthropie, cet orgueil concentré, cet égoïsme farouche, qui, sous le nom d'individualisme, est une des caractéristiques littéraires et morales du romantisme.

Ainsi se surexcitait cette sensibilité qui restera jusqu'à la fin le trait saillant de son caractère, lui faisant un supplice des moindres émotions et des moindres blessures. Ainsi s'exaltait cette confiance en soi qui s'exagèrera en un délire d'orgueil. Il n'a jamais connu l'attitude apaisée, la parfaite maîtrise de soi qui caractérisent les grandes œuvres classiques. L'équilibre ne s'est jamais établi au dedans de cette nature nerveuse; et ce désordre intérieur dont l'homme a tant souffert s'est douloureusement répercuté sur le talent de l'écrivain. Lui-même, avec une certaine mise en scène théâtrale qui n'est pas sans naïveté (la naïveté de ces grands enfants du romantisme), lui-même nous a raconté comment, en un de ces jours de dégoût de sa seizième année, il prit décidément foi en lui-même :

Je me rappelle que, dans ce malheur accompli, privations du présent, craintes de l'avenir, l'ennemi étant à deux pas (1814) et mes ennemis à moi se moquant de moi tous les jours, — un jour, un jeudi matin, je me ramassai sur moi-même, sans feu, la neige couvrant tout, ne sachant pas trop si le pain viendrait le soir, tout semblant finir pour moi, j'eus en moi, *sans nul mélange d'espérance religieuse*, un pur sentiment stoïcien : je frappai de ma main crevée par le froid sur ma table de chêne (que j'ai toujours conservée), et sentis une joie virile de jeunesse et d'avenir.

III. — Ses années de collège écoulées, Michelet prépare hâtivement son doctorat et se voue à l'enseignement. L'enseignement était sa vocation; et, sans la politique, il fût mort professeur. Il le fut tout d'abord dans une institution privée (Institution Briand), puis à Charlemagne, puis à Sainte-Barbe (1822), puis à l'Ecole normale, à la Sorbonne, au Collège de France, d'où ses hardiesses démocratiques le firent écarter en 1851. Il vécut alors de sa plume et mourut à Hyères en 1874. Toute sa biographie extérieure tient en ces quelques dates.

Il était né professeur. Il se donna tout à l'enseignement, et l'enseignement lui rendit beaucoup. Ecolier, il avait souffert plus que personne des cruautés de l'âge sans pitié; professeur, il s'émut

[1] Baptême plus politique que religieux, dit Jules Simon dans la notice sur Michelet qu'il a lue à l'Académie des Sciences morales et politiques (décembre 1886). — C'est contre « d'impudents biographes » que Michelet *souligne* qu'il n'a jamais communié (dans la Préface qu'il écrivit pour son *Histoire de France*, en 1869). C'est là aussi qu'il s'applaudit, comme d'un « rare avantage », de n'avoir pas subi « la funeste éducation qui surprend les âmes avant l'âge et les chloroformise. »

Mais après tout, il est encore possible de penser que Michelet s'est calomnié, inconsciemment ou non, et que c'est un accès de passion qui lui a fait supprimer la Communion de sa vie tout comme il voulait, à cette date de 1869 et depuis longtemps déjà, supprimer Dieu de l'histoire.

[2] Le grand-père paternel de Michelet, picard d'origine, avait eu douze enfants, dont plusieurs renoncèrent à se marier, afin de favoriser d'abord l'éducation, puis l'établissement de celui qui devait être le père de Michelet.

vite de tendresse pour les jeunes intelligences qui venaient à lui :

Ces jeunes générations aimables et confiantes qui croyaient en moi me réconcilièrent avec l'humanité. J'étais touché, attristé souvent aussi de les voir se succéder devant moi si rapidement. A peine m'attachais-je que déjà ils s'éloignaient. Les voilà tous dispersés, et plusieurs (si jeunes !) sont morts. Peu m'ont oublié ; pour moi, vivants ou morts, je ne les oublierai jamais. Ils m'ont rendu sans le savoir un service immense. Si j'avais comme historien un mérite spécial qui me soutint à côté de mes illustres prédécesseurs, je le devrais à l'enseignement qui fut pour moi l'amitié. Ces grands historiens ont été brillants, judicieux, profonds ; moi, *j'ai aimé davantage.*

Et on l'aimait davantage aussi. Il avait le don. Il était unique. Il inspirait à ses élèves « la passion d'un amant pour sa maîtresse », a dit l'un d'eux. Quand il inaugura (hiver de 1827-1828) son cours à l'Ecole normale (alors appelée Ecole préparatoire et misérablement installée dans les combles du collège Louis-le-Grand), ce fut un triomphe. Il donnait sa leçon à six heures et demie du matin (pour être libre de se rendre ensuite aux Tuileries, où l'appelaient ses fonctions de professeur de la petite princesse Louise, sœur du comte de Chambord et future duchesse de Parme) : un garçon de salle annonçait son arrivée, et l'on voyait les élèves, chacun sa chandelle à la main, les paupières encore lourdes de sommeil, défiler un à un, le long des couloirs délabrés, pour se rendre à la salle de conférences. Michelet commençait à parler : on oubliait aussitôt la fatigue et le froid, la nudité humide de cette installation misérable, pour vivre pendant deux heures dans un monde de féerie, où tout était lumière, chaleur et vie. — « Nous sautions tous à bas de nos lits pour l'entendre, écrivait à plus de cinquante ans de là Vacherot, qui fut un de ses premiers élèves (1827-1829), rêvant encore de ces leçons d'histoire du Moyen Age, où les héroïques figures de Wallace, de Robert Bruce, de Godefroy de Bouillon, troublaient parfois nos nuits... De quels mots me servir pour caractériser une telle manière d'enseigner ? Ce n'était rien de l'enseignement magistral d'un Guizot. Ce n'était pas non plus l'improvisation puissante et méditée d'un Cousin. C'était la *vision* improvisée d'une réalité qu'il nous remettait sous les yeux, vision dans toute la force du mot, dans laquelle son charmant esprit semait de fins aperçus les palpitants récits qui sortaient de sa forte imagination. »

Ce qu'il y a de curieux, c'est que ce n'est pas vers l'histoire, mais plutôt vers la philosophie que le poussaient ses goûts à cette aube de son professorat. Ses thèses de doctorat, soutenues en 1819, avaient pour sujets les *Vies* de Plutarque et l'idée de l'infini d'après Locke. Dans les années qui suivent, on le voit s'occuper surtout de philosophie, à côté des études grecques et latines qu'il poursuit en vue de l'agrégation. Il lit Laromiguière, Aristote, Condillac, de Gérando, Dugald Stewart. A l'agrégation des lettres, où il est reçu en 1821, c'est surtout en philosophie qu'il brille, et Victor Le Clerc voulait le faire entrer comme professeur de philosophie au collège Henri IV. Nommé agrégé suppléant pour les lettres à Charlemagne, il regarde cette besogne comme accessoire ; et ce qui l'occupe pendant l'hiver de 1821-1822, c'est l'*Histoire de la philosophie* de Deslandes, les *Essais* de Reid, la *Philosophie de l'esprit humain* et l'*Histoire des sciences métaphysiques* de Dugald Stewart, le *Traité des signes* de De Gérando et l'*Histoire de la décadence de l'Empire romain* de Gibbon, qui est aussi pour lui une lecture philosophique. Il traduit Reid et Dugald Stewart ; et, comme eux, jugeant que la philosophie doit prêter une attention sérieuse à la voix de l'histoire et de la linguistique, c'est surtout vers la philosophie du langage, vers l'histoire des idées et des mœurs, vers la philosophie de l'histoire, que ses idées prennent cours. L'étude de l'histoire se présente à lui comme la contre-épreuve de l'observation psychologique ; il juge la psychologie de l'individu étroitement liée à celle des peuples. Dès 1819, il médite d'écrire sur le *Caractère des peuples trouvé dans leur vocabulaire ;* en 1822, il songe à un *Essai sur la culture de l'homme,* puis à une *Histoire philosophique du christianisme,* enfin à des essais philosophiques sur les poètes.

Ainsi se greffait, sur le philosophe en herbe, l'historien futur des grands mouvements de l'âme populaire française. Sa nomination comme professeur d'histoire à Sainte-Barbe (1822) acheva de déterminer sa vocation et de lier en lui l'historien au philosophe. C'est pour ses élèves de Sainte-Barbe qu'il publia, en 1825, son *Tableau chronologique de l'histoire moderne (1453-1789),* en 1826 ses *Tableaux synchroniques de l'histoire moderne (1453-1648).* Son admirable *Précis d'histoire moderne,* composé de mai à novembre 1827, est le résumé de ses cours à Sainte-Barbe.

Mais, avec l'histoire, il ne cessait pas de mener de front ses études philosophiques. En 1826, il trace le plan d'une *Philosophie de Thucydide* et d'une *Philosophie d'Eschyle,* puis d'une *Etude religieuse des sciences naturelles.* Il ne perd pas de vue Dugald Stewart ; il lit Kant, Saint-Simon, Auguste Comte, Smith. Surtout il vit plongé dans Vico. C'est Michelet qui a fait la célébrité de Vico, mort en 1743. Avant Michelet, l'ouvrage de Vico, dont le titre exact est *Cinq livres sur les principes d'une science nouvelle relative à la nature commune des nations,* n'avait pas de lecteurs : c'était, au dire d'un compatriote de l'auteur, « une montagne aride et sauvage qui recèle des mines d'or. » La mine fut ouverte par Michelet, qui traduisit en 1827 et publia en 1829, avec Discours préliminaire, les *Principes de la philosophie de l'histoire de Vico.*

Cette traduction de Vico eut sur la pensée de Michelet une influence décisive. — « Je suis né, dira-t-il, de Virgile et de Vico. » — C'est Vico qui a fixé dans son esprit, dit M. G. Monod, le carac-

tère symbolique des faits historiques, l'enchaînement régulier des phases du développement humain, avec leurs flux et leurs reflux, leurs *corsi* et *ricorsi*, le rôle capital des traditions poétiques à l'aurore des civilisations et des recherches étymologiques pour l'étude des origines, l'importance de l'action des masses anonymes dont les grands hommes ne sont que les représentants accidentels, symboles d'une collectivité comme les faits particuliers sont les symboles d'une idée générale. Ce que Michelet y ajoute et ce qui d'ailleurs modifie sensiblement le déterminisme idéaliste et religieux de Vico, c'est de concevoir l'histoire comme une lutte entre l'homme et la nature, entre la liberté et la fatalité, entre la lettre et l'esprit, comme une ascension constante et providentielle vers l'autonomie morale, ascension dont le christianisme marque une étape, une vigoureuse étape, mais une étape seulement, dépassée ensuite par la Réforme du XVI^e^ siècle et enfin par la Révolution française, et particulièrement par la Révolution de 1830, terme suprême et définitif de l'ascension de l'humanité vers la liberté.

IV. — Cette Révolution de 1830 électrisa Michelet. Elle éclipsa à ses yeux le christianisme. Jusque-là il avait passé pour royaliste et catholique. On l'eût traité de clérical si le mot eût eu cours. Il s'était fait baptiser en 1816. On le savait patronné par l'abbé Nicolle, vicaire général de Paris, qui, après une brillante carrière pédagogique en Russie à la suite du duc de Richelieu, avait conquis en France une situation considérable dans l'instruction publique comme membre du Conseil royal, recteur de l'Académie de Paris, fondateur et supérieur de Sainte-Barbe [1]. C'est l'abbé Nicolle qui appela Michelet à la chaire d'histoire de Sainte-Barbe, en 1822. C'est à lui aussi que Michelet dut très probablement d'être désigné pour enseigner l'histoire à la princesse Louise, fille du duc de Berry. Une *Société catholique des Bons Livres* se fonde en 1824 : Michelet en fait partie. Il est lié avec Ballanche, avec Lamartine, avec des membres du Conseil royal connus pour leur piété, Guéneau de Mussy et de Maussion, avec Mazure, un intime ami de Mgr Frayssinous. Quand Mgr Frayssinous entreprend en 1826 de rétablir sous le nom d'Ecole préparatoire l'Ecole normale (qui avait été supprimée en 1822), c'est à Michelet qu'il confie le double enseignement de la philosophie et de l'histoire; et à ceux qu'effrayait la nomination de Guigniaut comme directeur de la nouvelle Ecole, Vatimesnil, ministre de l'instruction publique, répond : « Rassurez-vous, nous avons M. Michelet, dont l'influence combattra la sienne [2]. »

Heureuse époque, où la nomination d'un Guigniaut pouvait effrayer quelqu'un ! Mais que dire de la clairvoyance qui comptait, pour la diffusion des bonnes doctrines, sur un Michelet ? Il est vrai que, pour les politiques de la Restauration, la doctrine comptait peu et que, ce que l'on voulait surtout voir dans le christianisme, c'était un *instrumentum regni*. Et Michelet, lui non plus, n'y voyait guère autre chose qu'un instrument de civilisation, une source de poésie ; source admirablement jaillissante et féconde, mais exposée pourtant, comme toute source, à tarir et à se déplacer. Son christianisme était à la hauteur de celui des ministres de Charles X.

Il ne négligeait pas d'ailleurs d'en faire parade et n'ignorait pas l'art de se pousser. Il écrit à Mgr Frayssinous (28 octobre 1826) : « ... Je fais imprimer en ce moment la traduction d'un ouvrage de Vico, où l'étude de l'histoire est éclairée par une *philosophie conforme à la religion*. Les principes exprimés dans ces divers ouvrages répondent assez de ceux du soussigné. Il peut d'ailleurs invoquer le témoignage de plusieurs membres du Conseil royal, *tant ecclésiastiques que laïques*. » — Une autre lettre datée du même jour et adressée à un haut dignitaire de l'Université (Letronne probablement) atteste le même souci d'orthodoxie : « L'intérêt pécuniaire n'est point ce qui m'a guidé dans cette demande. M. Guéneau de Mussy, auquel j'ai exposé mes idées sur *l'unité religieuse de la philosophie et de l'histoire*, peut attester que mes mobiles sont d'un ordre plus élevé... Tout mon présent, tout mon avenir sont dans l'Université. Je n'ambitionne rien en dehors. C'est ma patrie, j'y veux vivre et mourir... »

Il est sûr que Michelet savait être opportuniste et tourner son aile au gré du vent. A Dieu ne plaise pourtant que nous voulions révoquer en doute la sincérité de ses professions de foi religieuses ! Il se croyait religieux parce qu'il avait de la religion quelques émotions ; mais on ne voit pas qu'il se soit soucié d'en prendre une notion précise. Sa piété ne fut jamais qu'une piété d'historien, la piété d'un fils qui honore sa vieille mère pour les services qu'elle lui a rendus aux jours de son enfance, sauf à lui imposer silence le jour où il lui semblera qu'elle radote. Dès 1816 (l'année de son baptême), il dit de l'Eglise romaine : « Dieu n'y est plus, » ce qui voulait dire manifestement qu'il n'y avait jamais été, au sens où les catholiques entendent cette présence de Dieu en son Eglise. Dès 1820, dans son *Journal* et ses lettres à son ami Poinsot, on voit clairement, au travers de ses effusions de tendresse pour l'Evangile, que la notion de la divinité de Jésus-Christ n'entre pas dans son cer-

[1] Voir sa *Vie*, par l'abbé Frappaz, in-12, 1 fr. 50, Paris, Téqui.

[2] Contraste piquant ! En 1826, on compte sur le bon esprit de Michelet pour faire contre-poids à Guigniaut ; trente ans plus tard, quand Michelet tourné à la démagogie se sera fait exclure du Collège de France, c'est par Guigniaut qu'il sera remplacé (1854). — Guigniaut, né à Paray-le-Monial en 1794, maître de conférences à l'Ecole Normale en 1818, professeur d'histoire au Collège de France en 1854, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres en 1860, † 1876.

veau. Dès lors aussi, il étudie Luther avec une sympathie croissante, avec presque autant de sympathie que Jésus-Christ. Luther, pour lui, c'est un renouveau d'évangile : il suffit d'ailleurs de se rappeler que ses *Mémoires sur Luther*, qui ne virent le jour qu'en 1835, étaient commencés dès 1825. En 1830, les médecins lui ordonnent un voyage d'Italie, et le voilà tout à l'inspiration religieuse, tout en effusion mystique, à Pise, à Florence, à Rome, sous les voûtes sacrées des basiliques, dans les catacombes, sur la poussière des martyrs [1]. Dès son arrivée il court au Colisée :

C'est ici que le christianisme naît et s'affirme au milieu des persécutions ; ici que la force impériale échoue contre la force morale. Une croix de bois noir est restée plantée au milieu de l'arène. C'est cette croix qui a vaincu le monde !... Comme le Tasse, je dirais volontiers : Ce que je cherche en toi (ô Rome), ce ne sont ni tes colonnes, ni tes arcs de triomphe, ni tes thermes, mais le sang répandu pour le Christ, et les os des martyrs dispersés sur cette terre maintenant consacrée... J'ai baisé la croix du Colisée.

Saint-Pierre le ravit ; il s'y agenouille comme en extase : « C'est ici le lieu le plus *saint* du monde ! »

Au Vatican, il s'exalte devant le *Saint Jérôme* du Dominiquin, d'une foi si ardente, d'un désir si enflammé de recevoir son Dieu dans l'hostie sainte :

Il n'est pas besoin de lui donner la communion : Dieu est en lui déjà et le pénètre à des profondeurs infinies. On le voit, on le sent à l'effusion du regard. L'âme s'y fond tout entière, et dans quelle douceur !... C'est déjà l'évanouissement dans la vie d'au-delà !... Qu'il doit être bon de l'entrevoir ainsi !

Et le voyage de retour se fait sur la même impression. La pensée religieuse le suit partout. Les Alpes, le Mont Blanc, un « autel » d'où l'âme s'élève plus aisément vers l'infini. Sur le lac de Genève : « Où sont maintenant Rousseau, Voltaire, et leur théâtre profane ? Evanouis dans une obscurité funèbre.. Pardonnez-leur, mon Dieu ! »

A quelques mois de là, c'est le même homme qui, au cours d'une villégiature au Havre avec sa femme et sa fille, laisse percer dans son *Journal* le néant de ses croyances (août 1831) :

Adèle jette des pierres à la mer ; puis reste assise et pensive. Premier regard de l'enfant sur l'infini, qu'il ne sent pas encore, et qui doit tôt ou tard nous engloutir. Il ne connaît pas encore le monstre qui se dévore pour renaître. Faut-il que toi aussi...?

... Comme Chrysès, je pense à ma fille. Infini, que me veux-tu ? Je me sens si petit... Je suis très ému d'avoir vu mon petit enfant pensif en face de la mer... J'éprouve un abîme de vide en moi.

En voyant, d'une part, cette terrible image de l'infini, de l'autre, ma fille, et cette attraction qui nous rappelle dans le gouffre de la nature, *je sentais la fibre de l'individualité se déchirer*. Le général, l'éternel, voilà la patrie de l'homme.

C'est à vous que je demanderai secours, mon noble pays ! [1] *Il faut que vous nous teniez lieu de Dieu qui nous échappe*, que vous remplissiez en nous *l'incommensurable abîme que le christianisme éteint y a laissé*. Vous nous devez l'équivalent de l'infini... Nous sentons tous périr l'individualité en nous. Puisse recommencer le sentiment de la généralité sociale, de l'universalité humaine, de celle du monde ! Alors, peut-être, nous remonterons vers Dieu.

La mer stérile, dit Homère. Oui, l'infini est devenu *stérile*, depuis que Dieu s'en est exilé ; stérile, désert, dévasté ; nous y roulons, comme le galet du rivage... Comment s'en distinguer désormais ?... Ah ! puisse ce naufrage être recueilli par la *Cité !* la cité est notre seul asile. Et puisse-t-elle se transfigurer au ciel ! Il est temps que je parte, la vue de cet infini stérile m'attriste jusqu'aux larmes.

Impressions que tout cela, sans doute ; mais il ne faut pas chercher autre chose dans Michelet, et sa pensée a toujours suivi fidèlement, servilement si l'on veut, les remous de ses impressions. Comment s'exprimait cette pensée quand elle voulait prendre une forme consistante, c'est ce que l'on peut voir en de nombreux fragments de son Cours de 1829-1830. Il y fait la place très large aux préoccupations religieuses, mais jamais en croyant, toujours en philosophe, en poète, en historien : le christianisme est, ou a été, pour le cœur humain, pour la société humaine, un élément efficace de bonheur naturel ; la foi chrétienne est, ou a été, pour l'esprit humain, un aliment naturel, et qui ne dépasse pas la nature. Tout l'enthousiasme de la forme n'y fait rien, et vous ne sortirez pas Michelet de là. Lisez plutôt les lignes suivantes, dont d'ailleurs on peut tirer parti utile si on les transpose au diapason voulu :

Une religion bien plus mystérieuse, bien plus profonde, croissait invisible, et devait les remplacer toutes. Ici encore nous trouvons le culte de la vie et de la mort, c'est l'enseignement commun des religions de l'Orient ; mais il y a de grandes différences. Ici, c'est un Dieu qui meurt volontairement pour l'homme : ce n'est pas ce Dieu multiple, Dieu actif et passif à la fois, ce Dieu indifférent du panthéisme, et *si la Grèce avait accompli un immense progrès en donnant à ses dieux la perfection de la beauté humaine, combien est-ce un progrès plus grand d'avoir élevé la Divinité à la perfection morale de l'homme*, et d'avoir fait de la Divinité, non pas le lien commun de la nature matérielle, mais un type de toute perfection ! Le genre humain tomba à genoux, et, *sauf les interprétations que la science peut donner*, il doit y rester toujours. — « La science, a dit saint Clément d'Alexandrie, c'est la démonstration de la foi. » — Nous retournerons la proposition et nous dirons : « La foi, c'est la science à démontrer. »

... Cette pensée de saint Clément a besoin d'explication et de développement : *démontrer la foi par la science* est aussi l'une des vocations de notre siècle, et ce serait bien certainement le plus bel emploi de la science qu'une *démonstration libérale des croyances religieuses* que nous inspire le christianisme. *Toute foi raisonnable sort de l'instinct naturel ;* ce n'est que de cette manière que l'on peut entendre la foi. —

[1] Son journal de voyage en Italie a été publié par sa veuve en 1890, sous ce titre : *Rome*, 1 vol. in-12.

[1] Ces lignes renferment déjà le germe du livre du *Peuple*, publié quinze ans plus tard (1846).

Prenons un exemple [1] : le christianisme a consacré de très bonne heure la croyance à la mère de Dieu, et toutes les nations barbares ont accueilli avec admiration et enthousiasme cette admirable poésie qui divinise à la fois la maternité et la virginité. C'est qu'il y a dans le cœur de l'homme un instinct naturel du rôle élevé auquel la femme est appelée dans le monde. L'exaltation des peuples de race germanique pour la raison froide des femmes du Nord a été la trame sur laquelle le christianisme a *tissé cette poésie, cette histoire, cette philosophie,* car les trois noms lui conviennent également. Ainsi la foi naît toujours d'un instinct naturel. C'est le commencement, c'est la poésie. — Voyons la science.

La science consiste à montrer comment *la foi est sortie d'un instinct naturel,* car ce qui est conforme à la nature est ce qui est juste, et, quand la philosophie ne justifierait pas la foi, il ne faudrait pas encore condamner la foi. L'adhésion du monde entier, pendant l'imposant espace de deux mille ans, ne peut venir d'une erreur passagère ; on conçoit à peine une erreur qui vive deux mille ans. Le temps est venu où la science, s'agrandissant de jour en jour, *s'appliquera à la foi* comme explication, comme justification... Tout livre scientifique sur le christianisme est à faire. Tous ceux qui ont paru jusqu'à présent l'ont traité, tantôt comme un objet de foi qui doit être inviolable, tantôt comme un objet de réprobation.

Voilà la théologie des gens bien pensants sous Charles X, la théologie qui ouvrait à Michelet toutes grandes les portes de la cour et faisait de lui le précepteur des enfants de France.

V. — Michelet venait d'achever la première partie de son *Histoire romaine, République,* quand éclata la Révolution de 1830. Il la fit paraître en 1831, en 2 volumes. C'est une œuvre fort remarquable, la plus achevée qui soit sortie de sa plume [2]. C'était le moment où Guizot et Augustin Thierry venaient de donner une impulsion extraordinaire aux études sur le moyen âge. L'ouvrage de Michelet parut au premier abord appelé à exercer une influence semblable sur l'étude de l'antiquité. Rome revivait, « ressuscitait » sous la magie de sa plume. Les hardies hypothèses de Niebuhr, restées jusque là inaccessibles à la masse du public et comme étouffées sous une pesante érudition, apparaissaient tout à coup vivantes et colorées. Il dépassait Niebuhr ; et, sur plus d'un point alors obscur, aujourd'hui mis en pleine lumière, il faisait preuve d'une vraie divination. Nombre de ses conjectures ont été vérifiées par les découvertes de l'épigraphie ; son flair lui révélait d'avance en quelque sorte ce que Mommsen a établi depuis. L'exposé de Michelet avait une puissance d'entraînement et de persuasion où n'atteignent pas les efforts de l'érudition. Où d'autres s'efforçaient de prouver, lui il voyait et il montrait.

Cet éclatant prologue n'eut pas de suite. A son histoire de la République romaine Michelet avait annoncé qu'il ferait succéder l'histoire de l'Empire. Dans l'intervalle, les journées de juillet 1830 déchirèrent devant lui d'autres horizons. Du seuil de l'Ecole normale, à la vue de bandes d'ouvriers et d'étudiants qui couraient aux barricades, il s'écria d'un ton inspiré : « Faites l'histoire, nous l'écrirons ! »

C'est sous le coup de cet enthousiasme qu'il donne son *Introduction à l'Histoire universelle,* opuscule écrit « sur les pavés brûlants, d'un vol rapide, d'un incroyable élan, » dit-il lui-même, où il développe son système sur l'histoire du monde et sur la lutte de la liberté contre la fatalité, lutte dont la Révulution de juillet était à ses yeux le terme définitif.

Et c'est sous le coup de cet enthousiasme qu'il conçoit et aborde la grande œuvre de sa vie, l'*Histoire de France* [1]. Tout était alors au « nationalisme » ; le même mot d'ordre qui effraie aujourd'hui les petits-fils des révolutionnaires de 1830 enthousiasmait leurs grands-pères. La vogue était à la Révolution nationale, au roi national, aux couleurs nationales, au sentiment national, à l'histoire nationale. Cette histoire n'existait pas : Michelet se dit qu'il en doterait son pays. Belle vocation, un peu tardivement éclose, puisque l'année précédente encore (1829), quand on sépara les deux enseignements (histoire et philosophie) dont il était chargé à l'Ecole, il avait demandé à conserver pour lui la philosophie. Mais ce fut une de ses faiblesses d'être toujours aux affûts de la popularité : que d'autres parmi nos contemporains, et des plus illustres, dont ce fut aussi la faiblesse la plus funeste ! [2] Michelet n'était pas homme à

[1] Cet « exemple » de Michelet nous est à son tour un « exemple » assez réussi de l'apriorisme qui est à la base de la plupart des déductions ou généralisations historiques de Michelet, comme aussi de son ami Quinet (et de quantité d'autres). On s'embarque sur une vue confuse, sur une vue qui hallucine et hypnotise l'imagination avec d'autant plus de vivacité qu'elle est plus confuse, — sur la vue, par exemple, d'une relation possible entre le culte des Germains pour la femme et le culte des chrétiens pour la mère de Dieu : comme ce serait grandiose, comme ce serait intéressant si c'était vrai ! Donc c'est vrai, donc c'est un culte qui a créé l'autre de toutes pièces. Et du coup, voilà tous les Pères des premiers siècles, et surtout ces admirables Pères grecs du IVe et du Ve siècle, qui ont préparé avec tant de science et d'amour la définition conciliaire de la maternité divine, métamorphosés en « barbares », en « exaltés de race germanique ! »

On sait comment il a suffi souvent à Gorini de rappeler quelques dates ou quelques noms propres pour faire crouler tous ces échafaudages d'imaginations en l'air. Et c'est cette sûreté de méthode qui conserve à l'œuvre de Gorini une haute valeur pédagogique et en fait un précieux manuel de critique historique, alors même que l'on ne lit plus les historiens à qui il s'est attaqué et que par conséquent la réfutation qu'il en a donnée pourrait sembler moins actuelle.

[2] La seule œuvre de Michelet qui puisse être mise aux mains de la jeunesse.

[1] « Conçue d'un moment, de l'éclair de juillet », dit-il. On retrouvera toujours chez lui, dit Faguet, *un garde national des trois glorieuses.*

[2] Je crois qu'il serait aisé d'expliquer, par cet appétit malsain de popularité à tout prix, presque tous les errements de Victor Hugo. — Et c'est là aussi le fil conducteur qui a permis au P. Michael de suivre toutes les déviations de Dœllinger, jusqu'à la catastrophe finale. (Voir *Ami,* 1902, p. 662-667).

Relisez le vigoureux *Iambe* de Barbier (daté de février 1831) :

La popularité ! c'est la grande impudique...
Dans le pays de France, aujourd'hui que personne
Ne peut chez soi rester en paix,
Et que de toutes parts l'ambition bourgeonne
Sur les crânes les plus épais...

s'absorber longtemps dans des travaux où la faveur publique ne l'aurait pas acclamé. La France appelait un historien national : c'est pour répondre à son appel qu'il sauta par dessus cette *Histoire de l'Empire romain* qu'il avait jugée d'abord l'introduction nécessaire à l'*Histoire de France*. Ce fut son premier sacrifice aux exigences de la popularité, son premier pas dans une voie où il ne devait pas connaître de temps d'arrêt.

VI. — Le nouveau gouvernement, dans l'Ecole normale réorganisée (30 octobre 1830), lui confia l'enseignement de l'histoire du Moyen âge et des temps modernes, en même temps qu'il le nommait chef de la division historique aux Archives nationales.

Il y a deux parts bien distinctes dans son *Histoire de France* : la première, achevée en 1843, — et l'autre !

La première nous conduit à la mort de Louis XI. Elle est en six volumes, dont les deux premiers parurent en 1833, et le dernier en 1843.

C'est cette première partie qui a fondé la gloire de Michelet. C'est là surtout que puisent les auteurs de *Morceaux choisis*. Et c'est là aussi que l'on continue à puiser quand même un peu de sympathie pour Michelet. C'est « *le Moyen âge* » de Michelet !

Et le « Moyen âge » de Michelet, il est entendu, n'est-ce pas ? que c'est une évocation, une « *résurrection* » [1] merveilleuse ! A d'autres les patientes analyses et les froids récits : Michelet fait de la vie, il recrée le moyen âge, et c'est encore par ses yeux que beaucoup en voient le plus clairement le sens général, les grandes tentatives, les mouvements profonds, la contorsion douloureuse. Il sait autant que pas un érudit; il lit tout, il fouille tout; curieux universel, il regarde à mille choses dont jadis on ne s'avisait guère, à la géographie, au climat, à la langue, à la littérature, aux monuments, aux arts. Mais rien de tout cela ne borne son attention : il tient en profond mépris l'érudition méticuleuse qui s'arrête à la matière de l'histoire. A son gré, ce n'est pas là qu'est l'histoire : « L'histoire, dit-il, est celle de l'âme et de la pensée originale, de l'initiative féconde, de l'héroïsme. » Il n'a rien du fatalisme de Taine : si l'homme subit toujours l'influence du milieu, l'homme du moins se fait surtout lui-même, les peuples encore plus.

Et c'est le peuple qui est le grand personnage du Moyen âge de Michelet. Par dessus le tumulte des rois et des princes, des prêtres et des soldats, tous violents ou fourbes, c'est la voix du peuple que l'on entend toujours dans l'ombre et qui remplit l'air. C'est la voix de Dieu. *Vox populi, vox Dei.* Le droit du Moyen âge est vraiment le droit divin, parce qu'il a exprimé alors la pensée, le droit général du peuple, c'est-à-dire de Dieu : « Le droit divin n'est pas une chimère au moyen âge : c'est une pensée sacrée, à condition de rester divine, c'est-à-dire générale. » Le sceptre heurte le glaive, la mitre se cogne au casque : cantiques et clameurs, abattement et frénésie, puis le sombre silence des pestes et des famines, et, tout bas, au fond du drame dont se suivent les péripéties, le long soupir du grand acteur épars, du peuple courbé sur la glèbe et suant sur le sillon et qui parfois se redresse, veut être, vivre, s'agite et retombe. Quelle terreur quand au début du XIVe siècle se dresse sur le sillon la figure décharnée de Jacques Bonhomme ! « Grand Dieu ! c'est là mon père ? » s'écrie-t-il [1]. Mais quelle ivresse et quelle fierté quand apparaît un de ces héros naïfs et sublimes, issus du peuple et qui le personnifient, le grand Ferré ou le bourgeois de Montreuil, Jeanne Hachette, Jeanne d'Arc surtout, dont Michelet a fait la véritable héroïne de ce « roman du peuple » (car, que de roman en tout ceci !).

Et, comme ce peuple aimait l'Eglise et qu'il doit tant à l'Eglise, Michelet se hausse par instants l'imagination jusqu'à un amour factice de l'Eglise. Quelle poésie et quelle vérité dans cette esquisse de la vie du tisserand des Flandres qui,

> Seul dans l'obscurité de l'étroite rue et de la cave profonde, créature dépendante des causes inconnues qui allongent le travail, diminuent le salaire, se remet de tout à Dieu ! Sa foi, c'est que l'homme ne peut rien par lui-même, sinon aimer et croire... Le pauvre reclus se sentait bien toujours mineur, toujours enfant, et il se chantait un chant de nourrice pour endormir l'inquiète et gémissante volonté aux genoux de Dieu...
>
> L'église était alors le domicile du peuple. La maison de l'homme, cette misérable masure où il revenait le soir, n'était qu'un abri momentané. Il n'y avait qu'une maison à vrai dire, la maison de Dieu. Ce n'est pas en

[1] C'est sous le nom de Michelet que circule le mot célèbre : « *L'histoire est une résurrection* ». — Victor Hugo l'avait dit quelques années avant lui, dans la Préface de *Cromwell* : « Le but de l'art est presque divin : *ressusciter*, s'il fait de l'histoire ; *créer*, s'il fait de la poésie. »

Mais il n'y a pas lieu de chicaner sur la priorité. C'est Michelet qui a fait du mot une chose, une réalité; et c'est une pensée juste que l'on a eue de graver au fronton de son monument funéraire, au Père-Lachaise, ce seul mot : RÉSURRECTION.

Jules Simon, dans la *Notice* qu'il lut sur Michelet à l'Institut en 1886, ajoute que l'histoire, sous la plume de Michelet, est, non pas une résurrection, mais une *création* : encore un de ces compliments à la Jules Simon, qui enferment tant d'impertinence sous patte de velours ! — D'autant plus que J. Simon ajoute incontinent : « Qu'il soit ou non le premier des historiens, il est certainement *le premier des magiciens et le premier des peintres !* »

Et J. Simon de répéter sans cesse, à tout propos et hors de propos : « *Pauvre cher grand homme !* » c'est-à-dire, en somme, le mot d'Orgon, simplement orné de deux épithètes. (Seulement, cette fois, ce n'est plus sur les lèvres d'Orgon qu'il est... Faut-il dire que c'est sur celles de Tartufe ? Mettons simplement : de Patelin, pour n'être pas trop cruel, ni injuste).

[1] « Je n'étais pas en garde, dit-il, quand la figure de *Jacques*, dressé sur son sillon, me barra le chemin, figure monstrueuse et terrible... Grand Dieu ! c'est là mon père ? l'homme du moyen âge ?... Oui, voilà mille ans de douleurs ! Ces douleurs, à l'instant je les sentis qui remontaient en moi du fond des temps... C'était lui, c'était moi qui avions souffert tout cela ! »

vain que l'église avait droit d'asile, c'était alors l'asile universel ; la vie sociale y était réfugiée tout entière. L'homme y priait, la commune y délibérait ; la cloche était la voix de la cité. Elle appelait aux travaux des champs, aux affaires civiles, quelquefois aux batailles de la liberté... Le culte était un dialogue tendre entre Dieu, l'Eglise et le peuple, exprimant la même pensée... Le peuple élevait la voix, non pas le peuple fictif qui parle dans le chœur, mais le vrai peuple venu du dehors, lorsqu'il entrait innombrable, tumultueux, par tous les vomitoires de la cathédrale, avec sa grande voix confuse, géant enfant, comme le saint Christophe de la légende, brut, ignorant, passionné, mais docile, implorant l'initiation, demandant à porter le Christ sur ses épaules colossales. Il entrait, amenant dans l'église le hideux dragon du péché ; il le traînait, saoûlé de victuailles, aux pieds du Sauveur, sous le coup de la prière qui doit l'immoler.

Ne dirait-on pas qu'il a vécu de la vie de ces maçons pieux de nos cathédrales

Qui du marteau païen sanctifié dans leurs mains chrétiennes continuaient par le monde le grand ouvrage du temple nouveau ?... Avec quel soin, avec quelle abnégation d'eux-mêmes ils ont travaillé, il faut, pour le savoir, parcourir les parties les plus reculées, les plus inaccessibles des cathédrales. Elevez-vous dans ces déserts aériens, aux dernières pointes de ces flèches où le couvreur ne se hasarde qu'en tremblant, vous rencontrerez souvent, solitaires sous l'œil de Dieu, aux coups du vent éternel, quelque ouvrage délicat, quelque chef-d'œuvre d'art ou de sculpture, où le pieux ouvrier a usé sa vie. Pas un nom, pas un signe, une lettre, il eût cru voler sa gloire à Dieu. Il a travaillé pour Dieu seul, pour le remède de son âme.

... Ainsi s'accomplit en mille ans ce long miracle du moyen âge, cette merveilleuse légende dont la trace s'efface chaque jour de la terre et dont on douterait dans quelques siècles, si elle ne s'était fixée et comme cristallisée pour tous les âges dans les flèches et les aiguilles, et les roses, et les arceaux sans nombre des cathédrales de Cologne et de Strasbourg, dans les cinq mille statues de marbre qui couronnent celle de Milan. En contemplant cette muette armée d'apôtres et de prophètes, de saints et de docteurs échelonnés de la terre au ciel, qui ne reconnaîtra la cité de Dieu, élevant jusqu'à lui la pensée de l'homme ? Chacune de ces aiguilles qui voudraient s'élancer, est une prière, un vœu impuissant arrêté dans son vol par la tyrannie de la matière. La flèche, qui jaillit au ciel d'un si prodigieux élan, proteste auprès du Très-Haut que la volonté du moins n'a pas manqué !...

Que de poésie ! que d'enthousiasme ! que de lyrisme en tout ceci ! Mais, précisément, il y en a trop pour que tout soit de bon aloi. Michelet s'est épris du moyen âge comme on s'éprend d'une création légendaire ; son *Histoire* est une sorte de *Légende des siècles* du moyen âge, rien de plus. Tant que la légende lui a paru belle dans son lointain recul, il l'a chantée ; le jour où il s'apercevra qu'elle est vivante et qu'elle heurte son indépendance, il la couvrira d'ordure. Son moyen âge est plein de gémissements, de multitudes plaignantes et dolentes qui ne gardent d'espoir qu'en la fin du monde, en la réalisation de la promesse inscrite sur la pierre du caveau où dorment les morts : *Donec veniat immutatio ;* et nul certes mieux que Michelet n'a rendu ce murmure éternel de la houle humaine, cette doléance séculaire qui remplit son livre de sa rumeur, monte aux voûtes des cathédrales, suit les piliers avec qui elle jaillit et se fusèle, se noue aux entrecroisements des nervures, s'aiguise avec les flèches, se mêle aux voix divines qu'entendit Jeanne d'Arc...

Mais est-ce donc là tout le moyen âge ? Le moyen âge n'est-il qu'un « doux et féminin mysticisme ? » un éternel « chant de nourrice » qui endort « l'inquiète et gémissante volonté aux genoux de Dieu ? » Non, nul ne saurait reconnaître aujourd'hui le moyen âge en ce « triste enfant, arraché des entrailles mêmes du christianisme, qui naquit dans les larmes, qui grandit dans la prière et la rêverie, dans les angoisses du cœur, qui mourut sans achever rien. » — « Sans achever rien » : c'est là un des thèmes favoris qui reviennent sous la plume de Michelet quand il plaint le moyen âge. Qui donc achève quelque chose sur cette terre, quand le Rédempteur lui-même nous a laissé à tous le soin d'achever en nous sa Rédemption et ce qui manque de sa Passion ? Mais la pensée de Michelet ne va point jusque-là, et quand il reproche au moyen âge de n'avoir rien achevé, cela veut dire simplement, si l'on regarde au contexte, que le moyen âge n'a point pris la Bastille ni rédigé la *Déclaration des Droits de l'homme*, achèvement de tout.

Ce qui a manqué à Michelet, ce ne sont point les dons de l'historien. Il eut des parties admirables du grand historien ; et les féeries mêmes de son imagination lui eussent pu être d'un prix inestimable. Ce qui lui a manqué pour comprendre le moyen âge, c'est la foi du moyen âge, la foi qui a fait le moyen âge et sans laquelle par conséquent on ne saurait entendre ce qui s'est fait au moyen âge ni comment cela s'est fait. Et ceci n'est vrai d'aucune autre religion (c'est-à-dire, par exemple, on peut très bien comprendre la suite de l'histoire de Rome ou de la Papouasie sans partager la foi des Romains ou des Papous), parce qu'aucune autre religion, païenne ou secte chrétienne, ne prétend à pénétrer de son influence intime et continuelle le tout de la vie humaine comme le fait le catholicisme, attendu que c'est le contraire qui est vrai et que le propre de toutes les religions païennes ou de toutes les hérésies chrétiennes est de briser cette union parfaite de Dieu et de sa créature, de substituer aux rapports d'amour et d'amitié divine des rapports de peur et de défiance, de reléguer dès lors en quelque coin un Dieu ou des dieux avec qui l'on s'arrange à certains jours par certains rites, quitte à ne plus s'en occuper dans le reste de la vie. Mais quand il s'agit de ce moyen âge dont la foi fut l'âme, prétendre le revivre et le ressusciter sans partager cette foi et sans la vivre soi-même et sans même en rien savoir, c'est d'une outrecuidance ou, si l'on veut, d'une candeur qui explique d'avance toutes les bévues possibles.

Et les bévues de Michelet (évitons de dire : calomnies) sont innombrables. Il croit que le dogme de la présence réelle, « cette prodigieuse poésie »,

date seulement du IXe siècle [1]. — Il dénonce, au XIIe, une révolution dans la croyance et le culte : la grâce prévalant sur la Loi, la Vierge devenant le Dieu du monde, et Dieu changeant de sexe, pour ainsi dire : le tout, à propos d'Abailard et d'Héloïse, qui doit revivre en sainte Catherine et sainte Thérèse, toutefois sous une forme spiritualiste, veut bien ajouter Michelet. — Il est d'instinct contre l'Eglise avec tous les hérétiques, Vaudois, Albigeois, Hussites, avec les mystiques hasardeux, Jean de Parme, Joachim de Flore et ces franciscains *spirituels* en qui l'autorité ecclésiastique a le grave tort de condamner « l'idéal des vertus chrétiennes. » — Tort elle a eu de condamner le mysticisme dévoyé, tort elle a encore d'approuver le mysticisme orthodoxe ; les Papes approuvent saint Dominique et saint François, et par là créent le mysticisme organisé, pensant contenir ainsi le mysticisme indépendant : n'est-ce pas « combattre le mal par le mal même, entreprendre la chose difficile et contradictoire entre toutes, vouloir régler l'inspiration, déterminer l'illumination, constituer le délire ? » — Saint Dominique, c'est surtout l'Inquisition ; saint François, « le système de la Grâce, où l'homme n'est plus rien qu'un jouet de Dieu », ce qui le « dispense de toute dignité personnelle. »

Les Croisades, explosion populaire de l'instinct de l'homme voyageur et pèlerin par nature, ou encore, revanche de notre éternelle puissance d'illusion après la grande déception de l'an mil : on avait tant espéré la fin du monde (on ne savait pas espérer autre chose au moyen âge !) et la vision de la Jérusalem céleste ! On voulut baiser au moins les murailles de la Jérusalem terrestre. « N'est-ce pas là cette Jérusalem où nous allons ? » demandaient à chaque détour du chemin ces pauvres naïfs. Et quand la désillusion fut venue, irrémédiable, le peuple en conçut une incurable tristesse et se replia sur lui-même, étranger désormais au pénible enfantement du monde moderne : le peuple pleurait sa légende, et il ne voulait pas être consolé, parce que sa légende n'était plus.

Saint Louis, le dernier des croisés, ne se jette dans l'entreprise que pour faire diversion à ses scrupules, âme timorée, étroite, également incapable de restituer les conquêtes de ses pères et de garder en sûreté de conscience leur héritage sanglant, assez hardi pour commencer contre les papes l'œuvre de son petit-fils Philippe le Bel, assez flottant pour hésiter même dans sa foi, comme le Christ lui-même ! [2]

« La France n'a qu'un saint, la Pucelle ! » Encore une figure que Michelet se vante d'avoir découverte (comme ailleurs il se vante d'avoir découvert l'Eglise elle-même, de l'avoir seul pénétrée, refaite, évoquée « par la puissance d'une larme »). Et c'est une nouvelle Pucelle en effet qu'il nous découvre ; d'auréole surnaturelle, plus : tout s'explique par « la personnalité charmante de cette jeune paysanne... Elle agit justement parce qu'elle n'avait nul art, nulle thaumaturgie, point de féerie, point de miracle. Tout son charme est l'humanité. Il n'a pas d'ailes, ce pauvre ange ; il est peuple, il est faible, il est nous, il est tout le monde. » — Et comme cette « personnalité charmante » n'explique rien du tout ou du moins ne s'explique pas elle-même, Michelet nous parlera d'auto-suggestion, d'un don intime de poésie qui lui faisait (à Jeanne d'Arc) *créer*, *réaliser* ses propres idées, leur communiquant « du trésor de sa vie virginale une splendide et toute-puissante existence, à faire pâlir les réalités de ce monde. » Peut-on dire en termes plus galants que Jeanne d'Arc fut hallucinée ? — Après cela, il chicane sur ses exploits, son prestige, son influence. Elle a délivré Orléans : la chose était-elle, après tout, si malaisée ? Elle impose un religieux respect aux routiers qui l'entourent : simple idylle divertissante. Elle se fait accepter de la France, obéir des capitaines : évidemment : n'est-elle pas comme une incarnation de la Vierge, et la Vierge à cette époque n'a-t-elle pas supplanté Dieu ? — Après l'avoir ainsi diminuée, il ne reste plus qu'à l'exploiter contre l'Eglise, et Michelet n'y manque pas : Jeanne d'Arc devient une adversaire et une victime de l'Eglise, personnifiée dans Cauchon et ses assesseurs. Que Michelet garde l'honneur d'avoir le premier mis en circulation ce lieu commun de l'anticléricalisme d'aujourd'hui !

« Une mer superbe de sottises » : encore une formule où Michelet a résumé le moyen âge. Et les « sottises » y sont, sans doute, comme elles sont dans toute période de l'histoire, comme elles sont dans toute vie humaine, comme elles sont aussi, hélas ! dans l'imagination de notre historien. Mais la « mer » est tout de même « superbe » ; et des foules de lecteurs se sont laissé porter aux vagues de cette éloquence, prenante et captivante comme l'océan. Des foules de lecteurs ont admiré, aimé le

[1] « Les anciens Pères avaient entrevu cette doctrine ; mais le temps n'était pas venu. Ce ne fut qu'au neuvième siècle, à la veille des dernières épreuves de l'invasion barbare, que Dieu sembla descendre pour consoler le genre humain dans ses extrêmes misères, et se laissa voir, toucher et goûter ! »

[2] Que de fois encore on a répété la fameuse boutade par où Michelet résume toute l'hygiène du moyen âge : *Pas un bain en mille ans !* — Or, là-dessus, il faut voir le t. II *(Architecture civile et militaire)* du *Manuel d'archéologie française* de M. Enlart (Paris, Picard, 1903). Vous y apprendrez que ce n'est pas au moyen âge que l'hygiène fut en décadence, mais bien au temps de Louis XIV ; et d'ailleurs, quantité des griefs que nous alléguons contre le moyen âge, portent, non point contre le moyen âge, mais contre les siècles de la monarchie absolue, de l' « ancien régime » proprement dit, d'où avait déjà disparu la pensée chrétienne qui pénétrait tout au moyen âge. — C'est ainsi qu'en 1292 on comptait à Paris vingt-six établissements de bains ; sous Louis XIV, plus que deux. — Voyez aussi ces belles salles des hôpitaux du moyen âge, où chaque malade a son lit, et comparez-les à ce hideux Hôtel-Dieu du XVIIe siècle, où le même lit reçoit souvent trois malades. — Au XVIIe siècle, les architectes étalent l'orgueil de leurs colonnes et oublient les cabinets, alors que les maîtres d'œuvres du moyen âge, dans certains châteaux, annexent des « privés » à chaque chambre.

moyen âge à travers Michelet, sans prendre garde aux « sottises », — des foules de lecteurs qui jusque-là ne connaissaient guère le moyen âge que par les ricanements de Voltaire et de l'*Essai sur les mœurs*. Michelet a démoli Voltaire en histoire [1], comme Renan l'a démoli plus tard en histoire biblique et évangélique. Renan disait quelque jour que les chrétiens des âges futurs lui sauraient gré d'avoir tourné de nouveau vers la Bible et l'Evangile le goût et le sérieux des gens du monde. Il est certain que le renanisme a tué le voltairianisme, et il ne serait pas vrai de penser que le remède fut pire que le mal. Michelet nous a rendu un service analogue, et d'ailleurs tout aussi involontaire. Ceci soit dit sans faire à Michelet l'injure de le comparer le moins du monde à Renan. Michelet, même en ses pires écarts, même dans les éclats épileptiques qui marqueront les livres de la dernière période de sa vie, bénéficie toujours d'une certaine inconscience déséquilibrée à laquelle personne ne dira jamais que Renan puisse prétendre.

VII. — Le tome VI de l'*Histoire de France*, qui terminait le moyen âge, parut en 1843. C'est l'année fatale, qui marque un moment décisif dans la carrière de Michelet. Il y a ainsi, dans la vie de tout homme, une heure, un instant fatal en quelque sorte, où le tournant se prend, où le pli se contracte, et qui partage en deux sa destinée. C'est en 1843 que s'opère le partage de la vie de Michelet et que, définitivement, l'historien disparaît en lui pour faire place au démagogue, au prêtrophobe acharné.

Sous quelle influence ? sous quelle cause déterminante ? — Simple affaire de rancune, a-t-on dit quelquefois, soif de vengeance exaspérée. Un chanoine de Lyon, Desgarets, dont le nom eut alors une heure de célébrité, venait de faire paraître son *Monopole universitaire dévoilé*, série d'articles très violents contre d'éminents professeurs du Collège de France et de la Sorbonne, Quinet, Lerminier, Lacretelle, mais surtout contre Michelet. Michelet bondit sous l'attaque, et affecte de s'en montrer plus stupéfait encore que blessé : quoi ? on s'attaquait à lui, à lui qui avait pris vis-à-vis de l'Eglise tant de précautions et de ménagements ; à lui qui avait remué avec tant de délicatesse ses membres endoloris, comme on remuerait les membres de sa mère malade ; à lui qui avait dit les merveilles des églises gothiques et appris au monde étonné l'existence des cathédrales de Reims et de Strasbourg !

Simple affaire de rancune, c'est vite dit ; et il est vrai que Michelet eut les rancunes tenaces et que, chez une nature aussi féminine que la sienne, les causes les plus minimes peuvent suffire à rendre compte des plus grands effets. — On a voulu voir aussi, dans cette volte-face de 1843, une suite de son *Voyage en Allemagne* de juin-juillet 1842 ; et il est sûr que l'Allemagne dont il était épris depuis que Quinet lui avait révélé Herder en 1826 et depuis son premier voyage de 1828 à Heidelberg, l'Allemagne exerça sur lui une influence capiteuse et néfaste, comme sur nombre de ses amis, Quinet, Cousin, St-René Taillandier, Victor Hugo [1]. En 1842, il voit surtout la Souabe,

[1] Sainte-Beuve, qui n'aimait pas Michelet, disait finement : « Il faut le corriger par un peu de Voltaire. »

C'est ainsi que la Pucelle de Michelet a démoli la Pucelle de Voltaire. On se fait difficilement une idée de la démoralisation produite dans l'esprit public par la *Pucelle* de Voltaire, dont les éditions s'étaient si fort multipliées sous la Restauration. Je relisais l'autre jour une correspondance de Barbès et de George Sand, qui fut publiée par la *Revue de Paris* il y a quelques années. Or, écoutez ce que Barbès écrit à G. Sand à la date du 26 décembre 1866 :

« ...Vous vengeriez Jeanne d'Arc des blasphèmes de Voltaire. Car, voyez-vous ? de par la scélératesse de cette œuvre maudite *(La Pucelle d'Orléans)*, on injurie encore dans nos campagnes les filles de conduite équivoque, en les appelant : *Pucelle d'Orléans !* J'ai entendu cette impiété dans ma jeunesse. »

[1] Il était entendu que l'Allemagne était le pays de la poésie, de la rêverie, du romantisme, de la philosophie, des vertus familiales, de la paix de l'âme. — En Allemagne, écrivait Quinet en 1827, « la paix est dans tous les objets, tout vous y ramène au calme. » Il est vrai que, quatre ans plus tard, au lendemain de la Révolution de 1830, Quinet, mieux informé, annonçait, dans son écrit prophétique sur *l'Allemagne et la Révolution* (1831), la naissance d'une Allemagne nouvelle, avide d'action, prête à reprendre la politique conquérante de Frédéric II ; — mais, pour Michelet, incorrigible jusqu'au bout et jusqu'au sein de nos malheurs en 1870, l'Allemagne resta toujours l'Allemagne de Mme de Staël, un pays d'extase, de théories, amolli par le mysticisme ou la vie patriarcale : — « L'Allemagne, disait-il dans ses Cours de 1831, n'est que naïveté, poésie et métaphysique. »

A cette même date, dans son *Introduction à l'Histoire universelle*, il la compare au Rhin, né comme un torrent, mais bientôt calmé, roulant large et profond de Bâle à Mayence, perçant les montagnes d'un effort héroïque de Bingen à Cologne, puis allant se perdre, divisé en mille bras, dans l'océan, à travers les sables de Hollande, et se reposant dans l'infini, dans l'absolu du Schelling !! — Il s'attendrit sur la « bonne et savante Allemagne », la pureté adorable de ses mœurs, l'omniscience de ses érudits, le vaste génie de ses philosophes. — En 1835, il écrit ces lignes, qui aujourd'hui paraissent incroyables :

« En Allemagne, les saisons se succèdent presque insensiblement, le climat est d'une fatigante uniformité, les habitants doivent y prendre nécessairement des habitudes de douceur, de mollesse même, et cette égalité d'humeur qui exclut les emportements de la passion, les vifs élans de l'enthousiasme, mais qui favorise et développe les petites sympathies de famille, le goût de l'art, le besoin de réfléchir, et cette vaste réceptivité, cette attitude universelle, qui fait que les Allemands apprennent tout et sympathisent avec tout... La nation allemande s'est peinte elle même dans son *Perceval* qui, parti pour de lointains voyages, rencontre sur la neige les traces de trois gouttes de sang et croit voir l'incarnat qui brille sur les joues de sa bien-aimée. Il les contemple longtemps en silence, et ne sort de son immobilité que pour renverser ceux qui troublent sa rêverie. L'Allemagne, elle aussi, *aspire à l'isolement*, ou du moins elle souffre tout, hormis qu'on trouble son repos, qu'on la dérange dans ses méditations. »

Jusqu'au sein de nos malheurs (décembre 1870), il écrira *(La France devant l'Europe)* :

« Dieu me garde de rien effacer, de rien rabattre de ce que je dois à l'Allemagne ! Quelle fut l'émotion commune quand, à la fête du 4 mars 1848, nous vîmes devant la Madeleine, parmi les drapeaux des nations qu'apportaient les députations d'exilés de chaque pays, le grand drapeau de l'Allemagne, *le saint drapeau de Luther, Kant et Fichte, Schiller et Beethoven !* Quelle émotion ! *Dieu nous donne*, disions-nous, *de voir une grande Allemagne !* »

« au tournant du Rhin, au coin de l'Allemagne, au point où se sont partagées les anciennes migrations », la Souabe, qui « a toujours été l'avant-garde de l'Allemagne » ; il visite son Université de Tübingen, patrie littéraire de Schelling, de Hegel, de Strauss ; il admire à Ulm les stalles du chœur, le « grand poème en bois de Syrlin », mais opine que Syrlin (l'un des plus grands artistes chrétiens de la fin du moyen âge) est resté, « comme Michel Ange (!), impartial » entre la pensée chrétienne et la pensée païenne, entre le passé et le présent, qu'il a mis au plus près, au bas, l'*idéal* (Sibylles, témoins païens du christianisme), et au plus loin, en haut, le *réel* (vierges chrétiennes, docteurs chrétiens) ; en Bavière, à Günzbourg, nous voici, dit-il, tombés en plein catholicisme : vêpres bruyantes, chants nasillards, écrasés par les trompettes, par le violon, etc. [1]. — « En un mois, écrit-il le 21 juillet 1842, j'ai coupé un morceau dans l'Allemagne, j'ai touché toutes ses électricités du Sud-Ouest. Mais combien j'ai plus encore développé la mienne ! Combien j'ai voyagé en Jules Michelet, plus qu'en Allemagne ! Que ferai-je ? Je continuerai, agrandi, enrichi de douleurs et d'idées nouvelles, ma tâche de rude travailleur. »

Tout cela est antichrétien, assurément, mais n'annonce pas pourtant les férocités qui vont se déchaîner sous sa plume à dater de 1843. Bien plus, dans une invocation à la vérité qu'il écrit peu après son retour d'Allemagne (printemps de 1843), il s'imagine encore aimer l'Eglise, tout en lui disant adieu et au travers de ses appels très vagues à « une religion vivante » : il s'imagine l'aimer comme il a aimé sa mère, sa femme (morte en 1839), sa fille (qui était au moment de se marier) :

Ma mère, ma femme, ma fille, et cette grande mère, l'Eglise, d'autant plus aimée de moi que, longtemps, je l'aimai dans la liberté. — Adieu, Eglise ! Adieu, ma mère et ma fille ! Adieu, douces fontaines qui me fûtes si amères ! Tout ce que j'aimai et connus, je le quitte pour l'infini inconnu, pour la sombre profondeur, où je sens, sans le voir encore, le Dieu nouveau de l'Avenir [1].

Qu'est-ce donc qui précipita la crise suprême de 1843 ? Est-ce un nouvel accès de cette fièvre de popularité qui n'a jamais lâché Michelet ? Il est certain (et la vie publique n'en offre que trop d'exemples) que c'est un courage bien rare que le courage de résister aux séductions de la popularité ; et quand on a une fois trempé ses lèvres dans ce vin grossier, quand on s'est, ne fût-ce qu'un jour, abandonné à cette ivresse, qu'il est difficile de se déprendre d'un vertige qui risque désormais de nous faire chanceler à chaque souffle !

Cette poursuite de la popularité ne date pas

[1] « Autel étrange : de jeunes et jolis jeunes gens de carton peint, offrant des cœurs à la Vierge, tout en gambadant ; la Vierge, leste et jolie elle-même, vient des nuages les recevoir, d'un pas de danseuse. — Dans tout cela l'*Italie*, une Italie lourde et barbare, une grâce d'ours. — Les femmes étaient toutes laides. » (Etait-ce encore la faute du catholicisme ?).

Comment voulez-vous encore qu'il ait rien compris à cet usage si touchant qui s'est conservé jusqu'aujourd'hui en mainte campagne ? « Un crucifix dans un billard, un bénitier à la porte du cabaret, où les paysans prennent l'eau bénite en sortant. »

A Heilbronn, il déflore (ou on lui déflore) une des douces légendes du moyen âge allemand. La légende semble bien être de l'histoire puisqu'elle nous a été transmise par une chronique contemporaine (la Chronique de Cologne, 1172) : elle a été poétisée depuis par la ballade de Bürger, mais ce n'est point cela qui doit la dépouiller de son cachet d'authenticité. Elle nous raconte donc (et entre honnêtes gens on ne se raconte pas autre chose à Heilbronn) que le roi de Germanie, Conrad III Hohenstaufen, vint assiéger en 1140 une ville du duc Welfe de Bavière, dénommée Weinsberg (à une lieue et demie d'Heilbronn) : la ville tombée, il laissa aux femmes liberté d'emporter chacune tout ce qu'elles pourraient sur leurs épaules. Ces braves épouses, plus soucieuses de la fidélité conjugale que de toute autre chose en ce monde, laissèrent chez elles tous leurs bijoux et effets et sortirent avec leurs maris sur leurs épaules. Le duc protesta, mais le roi déclara que la parole royale était sacrée : *regium verbum non decere immutari.* Et depuis ce temps le vieux *Burg* de Weinsberg (dont les ruines sont encore visibles) s'est appelé *Weibertreue* (« fidélité des femmes »). — Or, les savants de Tübingen ont révélé à Michelet que les choses ne se sont point du tout passées ainsi, que la fidélité des femmes n'a rien à voir en cette affaire, et que ce n'est point là un fait spécial à Weinsberg, mais « un usage humiliant pour les vaincus, qu'ils fussent obligés, pour sortir, de se faire porter par les femmes. »

[1] C'est dans cette page encore qu'il maudit, avec une superbe ironie, mais avec quelle raison ! la détestable manie des restaurations et des embellissements dans nos vieilles églises :

« Adieu, passé ! adieu, douces années solitaires ! adieu, Adèle ! adieu, Pauline ! Tout cela fini... Mes rêves du moyen âge aussi... A moi donc, ô avenir !

« Avenir inconnu, sombre Orient où la lumière apparaît si peu encore. L'aube ? Non, pas même l'aube...

« Est-ce la nuit qui meurt, ou bien moi ?

« ...Ne vois-tu pas que la Providence, dans ses soins austères pour toi, fait tout ce qu'elle peut pour que tu sois libre et marches seul et grand !

« Soins maternels, d'une mère austère qui, moins soucieuse du bonheur de l'enfant que de sa gloire, lui retranche sévèrement tout ce qui eût pu le retarder.

« ... Et si tu regardes vers l'Eglise, je t'ôterai l'Eglise encore, je la salirai tellement de jolivetés modernes, de rose et d'affiquets mondains, que tu seras bien obligé de chercher l'Eglise ailleurs.

« ... Va maintenant, adore ces pierres si tu le peux encore, salies et modernisées...

« Tu trouvais Saint-Ouen grandiose... mettons-y un piano.., je ne sais quel petit instrument de salon.

« Tu trouvais Saint-Germain (des Prés) vénérable. Attends, nous allons en faire une boutique de marchands de modes... Les modes autour des colonnes mérovingiennes... le goût du *jour* dans *l'éternité.*

« Le maçon vient trouver le prêtre, et l'alliance des deux marchands consomme la ruine de l'Eglise... « Voulez-vous le joli, j'en fais, voyez. Voulez-vous du vieux, j'en fais. » — Des ouvriers, à 20 sous par jour, vont vous refaire ces chapiteaux, *dont chacun était l'œuvre individuelle, la pensée intime d'un homme, et comme une prière en pierre...*

« C'est bien, mon ami, délivrez-nous du passé ! Forcez-nous d'aller en avant, de chercher dans l'avenir ! La dégradation du vent, ou de la pluie, de l'herbe ou de la mousse, ne faisaient qu'ajouter à notre vénération... Mais ce que la pluie, le vent n'avaient pas fait en mille ans, vous le ferez, mes amis.

« Ardents travailleurs pour l'avenir, qui faites du passé table rase, je vous salue ; à vous l'honneur de l'avoir tué sans retour !...

« La mort est encore une vie, tant que le tombeau vit comme tombeau par la vénération, les regrets, les larmes...

« Mais, hélas ! un joli tombeau, un tombeau coquet !... un tombeau devenu boutique, c'est la mort de la mort même.

« Une larme encore, et puis, je vous suis, ô Avenir ! »

pour Michelet de son cours de 1843 ; mais c'est à dater de là qu'il en est possédé et qu'il prend dans ce souci la source unique de ses inspirations [1]. Lui-même n'en fait-il pas l'aveu dans ces lignes de sa Ve leçon sur les *Jésuites* ?

Hier encore, je l'avoue, j'étais tout entier dans mon travail, enfermé entre Louis XI et Charles le Téméraire, et fort occupé de les accorder, lorsque entendant à mes vitres ce grand vol de chauves-souris, il m'a bien fallu mettre le nez à la fenêtre et regarder ce qui se passait.

« Ce qui se passait », c'était la décisive marche en avant des catholiques, et le tumulte qui de haut en bas se soulevait contre eux pour essayer de leur barrer la route. Michelet y vit l'occasion d'un triomphe facile, et, sous prétexte de montrer par un exemple éclatant en quoi diffère *l'organisme vivant* du *mécanisme stérile*, il prit pour thème de ses leçons au Collège de France *les Jésuites* (1843). Par une coïncidence fortuite, dit-il, son ami Quinet s'était arrêté au même sujet : Quinet était professeur de littératures méridionales, et le prétexte qu'il mit en avant, ce fut de rechercher les causes de la décadence littéraire des peuples du Midi.

Le Collège de France devint dès lors un véritable champ de bataille. Ce n'étaient plus des cours, mais une bagarre. La presse libérale prit parti pour Michelet ; et comme Michelet malgré tout ne parvenait pas à se faire entendre et que ses leçons étaient perdues pour ses auditeurs, la presse se mit à les reproduire. C'était une innovation, et ce fut le triomphe. Ecoutons Michelet nous le raconter lui-même :

Quand ma chaire assiégée me fut presque interdite et la parole dispersée par une cabale fanatique, le soir même je courus à la presse : elle haletait sous la vapeur, l'atelier n'était que lumière, brillante activité ; la machine sublime absorbait du papier et rendait des pensées vivantes... Je sentis Dieu ; je saisis cet autel. Le lendemain j'étais vainqueur ! [2]

VIII. — Vainqueur, mais à quel prix ! Michelet a flatté la démagogie ; il en sera le serf jusqu'au bout. Désormais il est perdu pour l'histoire. Il ne reste plus en lui que le pamphlétaire aux gages d'un antichristianisme aveugle, inintelligent, épileptique.

Il serait pénible d'insister sur ce spectacle, toujours lamentable, du génie dévoyé. Je me bornerai à quelques indications sur les diverses œuvres sorties de la plume de Michelet pendant cette dernière période de sa vie, la plus longue malheureusement.

On peut les grouper sous trois chefs principaux :

1° Pamphlets ou Œuvres polémiques : *De l'Institut des Jésuites*, 1843 ; — *Du Prêtre, de la Femme, de la Famille*, 1845 ; — *Le Peuple*, 1846 ; — *La Sorcière*, 1862 ; — *La Bible de l'Humanité*, 1864 ;

2° Œuvres d'imagination : *L'Oiseau*, 1853-1856 ; — *L'Insecte*, 1857 ; — *La Mer*, 1861 ; — *La Montagne*, 1869 ; — et, si l'on veut, *L'Amour*, 1859, *La Femme*, 1860, et *Nos Fils*, 1869 (trois œuvres d' « éducation » dans la pensée de Michelet, mais d'une éducation dont on verra ce qu'elle a d'imaginaire) ;

3° Continuation de son *Histoire de France* : *Histoire de la Révolution*, 7 v., 1847-1853 ; — *Histoire de la Renaissance et des temps modernes*, 11 vol., 1855-1868 ; — *Le XIXe siècle*, 3 vol., 1876.

Michelet polémiste ne sort de la grossièreté que pour se perdre dans l'utopie. *Le Peuple* est serf [1] : que lui faut-il ? l'amour. Et Michelet nous chante et nous chantera désormais sur tous les tons l'affranchissement universel par l'amour, et par un amour dont on ne nous dissimule nullement ce qu'il a d'essentiellement physique. Car c'est là une des douloureuses caractéristiques de Michelet, qu'à mesure qu'il va en âge, à mesure se révèle son goût vilain pour la malpropreté, pour ce qu'on a appelé sa « physiologie indiscrète. » Même phénomène et même développement du sens dépravé s'est produit chez Renan, qui dans les œuvres de sa maturité gardait une certaine décence (encore que sa *Vie de Jésus* soit souillée de vues répugnantes) pour tomber, sur ses vieux jours, dans les ignominies de l'*Abbesse de Jouarre* ou des *Discours* et *Feuilles détachées*.

[1] S'y mêla-t-il aussi un grain de folie, comme la chose est incontestable pour Villemain (voir au tome II de la *Vie de Louis Veuillot*) ? C'est très probable pour Michelet. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il se croyait sincèrement persécuté par les Jésuites et qu'à maintes reprises il implora contre eux l'assistance de la police.

[2] Inutile de dire que ces leçons sur les Jésuites n'ont nul caractère scientifique. Elles n'ont pas même la beauté littéraire, et ravalent la polémique au plus bas degré : « Les Jésuites envahissent la société moderne, et, avec eux, l'esprit de délation et de police. — Les Jésuites ont confisqué le clergé national. — Les Jésuites entendent l'éducation comme une atrophie systématique de la volonté ; leur éducation rappelle ces procédés artificiels d'où sortent des moutons qui ne sont que suif, des bœufs qui ne sont que viande, d'élégants squelettes de chevaux. — Les Jésuites sont ennemis de la France ; leur Père Loriquet a médit de la Garde impériale mourant à Waterloo ; etc. »

Même les amis de Michelet trouvaient ces leçons « un peu burlesques », au témoignage de Sainte-Beuve (*Chroniques parisiennes*). Michelet descendait à toutes les platitudes devant son auditoire : « C'est moi qui viens ici m'instruire, disait-il... Ici, messieurs, vous enseignez, vous professez, moi j'apprends. » — Un jour, il avait dit que la France avait été sauvée *malgré* la Terreur : c'est *par* la Terreur qu'il eût fallu dire, au gré de la faction avancée de son auditoire. On lui députa une délégation d'étudiants ; et Michelet, fort troublé (a raconté un témoin oculaire à M. d'Haussonville), de s'excuser, de chercher à se faire pardonner en expliquant sa pensée à ses élèves devenus ses juges !

Jules Simon, dans sa fameuse *Notice*, ne résista pas au plaisir d'envelopper ici sous le même coup de griffe impertinente Michelet et Louis Veuillot : — « Michelet, de concert avec Louis Veuillot, *créa les Jésuites*. Ils les mirent à la tête de l'Eglise, Louis Veuillot pour la sauver, Michelet pour l'écraser. »

[1] Ce livre du *Peuple* nous rappelle une piquante anecdote. Michelet se croyait l'homme le plus populaire de France : il avait tout fait, pensait-il, pour cela. En juin 1848, les émeutiers se mettent à dresser une barricade devant sa maison. — « Mais vous êtes devant la maison de Michelet ! » leur dit quelqu'un. — « Qu'est-ce que c'est que Michelet ? » répondent-ils. — La réponse fut rapportée à Michelet, qui s'en montra tout surpris et frappé : « Je n'écrirais plus aujourd'hui, dit-il, mon livre du *Peuple*. »

Et comme l'obstacle à l'amour c'est le Christ, ne nous lassons pas de dénoncer l'inimitié radicale entre le christianisme et la nature : c'est la seule idée claire qui se dégage de la *Sorcière*, à travers une série de visions ou de cauchemars où l'indécence sacrilège le dispute à l'excentricité, la femme visionnaire et magicienne par tempérament, prêtresse de la nature, abritant dans l'occultisme la religion primitive qu'a opprimée le Christ, enfantant à elle seule un être mi-réel, mi-fantastique, Satan, dont on ne voit trop ce qu'il est, à moins qu'il ne soit simplement l'esprit humain, l'esprit humain dans son inconciliabilité avec le christianisme, auquel cas cette femme sa mère ne serait autre que l'Eglise, qui l'aurait inventé comme un épouvantail.

A cet esprit humain libéré, il faut une « Bible, » et la *Bible de l'Humanité*, « petit livre et grand élan de cœur et de volonté, montagne, sommet, pic assez haut pour embrasser toute la terre, » sera désormais pour le monde ce qu'a été l'Ancien et le Nouveau Testament pour les judéo-chrétiens, une histoire à la fois profane et sacrée, l'histoire des actes fondamentaux de foi épars dans les monuments de toutes sortes, ceux-là seuls de ces actes étant retenus qui ont efficacement concouru à guider l'homme dans la direction de sa destinée et à l'y ramener en dépit de tous ses écarts accidentels, et toutes les manifestations de l'esprit se trouvant bonnes en définitive, tout étant jugé utile, même Jérémie et Ezéchiel[1], tout, sauf Jésus, dont l'action morale, de pure essence féminine, devait se résoudre en une défaite de la justice, tout, sauf ce hideux Moyen age qui a confisqué l'amour au profit exclusif de Dieu, l'amour qui, désormais changeant d'objet et s'arrachant des créatures terrestres, perdit sa voix naturelle et le sens que d'instinct le cœur y attachait.

Du Prêtre, de la Femme, de la Famille, dépasse en grossièreté hallucinée ce qu'on lit dans nos plus immondes journaux anticléricaux d'aujourd'hui. Le titre en indique assez le thème : l'exploitation de la femme et de l'enfant, le prêtre corrupteur, les maximes du quiétisme endossées par toute l'Eglise : « Si la partie inférieure ne pèche, la supérieure est orgueilleuse, ce qui est le plus grand péché ; donc, il faut que la chair pèche, pour que l'âme se tienne humble ; le péché, donnant l'humilité, est un degré pour monter au ciel... Péché ? Mais y a-t-il péché ? De l'homme spirituel tout est esprit, même ce qui, d'un autre, est matière... Avec un saint, nul péché. Le saint sanctifie toujours[2]... »

C'est dans ce livre qu'il s'indigne à la pensée du prêtre touchant à l'âme de la jeune fille « avec son épaisse patte d'homme. » Et lui, de quelle main a-t-il touché à ces deux choses délicates et saintes, *La Femme* et *L'Amour !* Main pateline de casuiste, mais autrement réaliste que les casuistes des *Provinciales ;* main enflammée de poète, mais de poète érotique ; main lourde et brutale de physiologiste profondément sensuel, qu'une image surtout obsède, celle du « flux et reflux de cet autre océan, la femme, » dont la vie lui apparaît rythmée par les lunaisons ainsi qu'un beau poème : sur quoi il s'excite et explique toute la femme par là : la femme « subit incessamment l'éternelle blessure d'amour ; » elle n'est pas capricieuse, comme on le dit, mais régulière, « très soumise aux puissances de la nature ; » il la démêle responsable de sa faute, quand faute il y a, pour un trentième exactement ; tentée ou coupable, elle doit se confesser à son mari (hommage involontaire de Michelet à la radicale nécessité de l'aveu), et le mari toujours lui pardonner[1]...

L'Oiseau, l'Insecte, la Mer, la Montagne, tétralogie sur le mode virgilien des *Géorgiques*. Ici, du moins, plus de jésuites, plus de prêtres, plus de rois à maudire ; plus de haine pour empoisonner la sensibilité et dévoyer l'imagination de l'artiste. Michelet pouvait être le poète de la nature comme de l'histoire, et il l'est souvent, ici, de façon supérieure. Aussi les faiseurs d'anthologies n'ont-ils pas eu de peine à extraire de ces quatre livres nombre de pages exquises, de quoi ranger l'auteur parmi nos trois grands poètes modernes en prose, aux côtés de Chateaubriand et de George Sand. Mais que ce serait mal connaître Michelet que d'en juger par ces *Pages choisies !* et qu'il devient vite fatigant et ridicule avec ses perpétuelles effu-

[1] « La grande et vraie gloire des Juifs, qu'ils ont due à leurs misères, c'est que, seuls entre les peuples, ils ont donné une voix pénétrante, éternelle, au soupir de l'esclave. »

[2] Michelet, si zélé pour défendre la famille contre l'Evangile, fut mauvais père. Le fils de sa première femme, Charles Michelet, dut renoncer pour lui à l'héritage de sa mère, quitter ensuite un emploi avantageux pour ne pas blesser les susceptibilités politiques de son père, accepter un poste de surveillant de chemin de fer dans une gare malsaine où il contracta une fièvre typhoïde dont il mourut (1862). Michelet, accouru au chevet de son fils malade, le quitta brusquement à la suite d'une scène. Charles, *in extremis*, demanda l'assistance d'un prêtre, et les funérailles furent célébrées à l'église catholique. Michelet ne revint pas pour y assister. Il avait requis auparavant les bons offices de deux pasteurs protestants de Strasbourg, ne comptant pas que son fils voulût mourir en catholique (1862).

Voir là-dessus les révélations que nous a apportées cette année Mme Adam (qui n'est pas suspecte de cléricalisme), dans *Mes premières armes littéraires et politiques*.

[1] Après cela, M. Jules Lemaître peut nous dire, dans une préface qu'il a écrite pour une réédition de *l'Amour* (1898), que c'est un « livre ardent et grave, candide, d'un accent religieux, et qui n'a donc pas grand'chose de commun avec *l'Amour* de Stendhal ou *la Physiologie du mariage* de Balzac. »

Assurément Balzac ou Stendhal ne prétendent pas à la candeur, ni au mysticisme, ni à l'inconscience ; ils ont voulu le mal, délibérément, sciemment : mais ne vaut-il pas mieux pour eux qu'il en soit ainsi ? et comment se défendre de voir dans cette perpétuelle hallucination vénérienne de Michelet, une sorte de châtiment surnaturel, un endurcissement dans le sens réprouvé ?

Michelet a eu l'inconscience encore d'écrire : « Ces petits livres *(l'Amour, la Femme)*, sortis du foyer même, ont été adoptés en France et ailleurs comme livres du dimanche, livres du soir et des après-soupers, donc au plus haut degré comme des livres d'éducation. »

sions de sensibilité ! La Fontaine aimait ses bêtes en bonhomme de bon sens ; Michelet adore les siennes avec des niaiseries de grand'mère et des extases de dévot, et rien ne lasse ou n'exaspère même comme cette inexorable continuité d'enthousiasme et de tendresse. — Et puis, et puis, cette sensibilité se résout toujours en sensualité. L'amour toujours, l'amour physique, est au bout. Michelet semble ne voir que cela dans le monde ; c'est là ce qu'il demande à tous les êtres, oiseaux, insectes, poissons, arbres ou plantes ; c'est ce qu'il flaire et pourchasse à travers tous les règnes, avec une avidité que rien n'assouvit. S'il n'y a plus ici de régal pour ses haines, c'en est un autre, et continuel, pour d'autres goûts... — Et puis surtout, à tant aimer les bêtes, comment ne pas délaisser un peu l'homme ? Qu'est-ce que les bêtes, sinon d' « autres enfants, serfs des serfs, » appelés, eux aussi, à la liberté ? Qui vous dit que l'humanité s'arrête à l'homme ? Non seulement les bêtes, mais tout ce qui vit a une âme, a droit à l'ascension vers la liberté. Les arbres se plaignent, ils gémissent : donc ils ont une âme ; et on l'a cru, en effet, jusqu'aux « âges scolastiques ; » et se figurer que « l'homme seul sent et pense, » est une « idée orgueilleuse..., un paradoxe moderne du moyen âge. » Les animaux atteindront-ils à l'intelligence et comment ? « Dieu s'est réservé ces mystères. Ce qui est sûr, c'est qu'il les appelle, eux aussi, à monter plus haut. » Mais, au lieu de seconder la Providence, l'homme a tout fait pour déchirer « le pacte éternel..., le traité préexistant qui est entre nous et ces êtres instinctifs que nous appelons inférieurs. » S'ils sont devenus farouches, s'ils ont perdu leurs mœurs et passé du mariage aux amours vagabondes, n'en accusons que nous-mêmes et notre tyrannie qui les a « ensauvagés, barbarisés » pour toujours. Et comme le grand coupable, partout où il y a tyrannie, c'est le christianisme, un des griefs que Michelet formule contre le christianisme, c'est de n'avoir pas étendu aux espèces inférieures le bienfait de la Rédemption. — Michelet a une âme d'Hindou, disait Henri Heine ; c'est un Brahmane qui aurait étudié Buffon et Linné. Et au fond de toutes ces rêveries, on démêle bien la vérité dont tout cet hindouisme n'est que le travestissement. Oui, entre l'homme innocent et la création, un pacte exista, non pas conclu de gré à gré, d'égal à égal, mais établi par Celui-là même qui n'a créé que l'homme seul à son image. Qui a rompu le pacte primitif, nous le savons, nous chrétiens, et nous savons aussi comment il plaît à Dieu de nous en rendre parfois, dans ses saints, la vive image : saint François appelait, lui aussi, les animaux ses frères, mais il les maintenait à leur rang et ne reprochait pas à Jésus-Christ de n'avoir rien fait pour eux.

Enfin, en même temps que toutes ces œuvres de fantaisie ou de pamphlet, Michelet poussait l'achèvement de son *Histoire de France*. Toute cette seconde partie de son *Histoire* n'est, elle aussi, que fantaisie et pamphlet. Il s'était arrêté, en 1843, à la fin du moyen âge, à la mort de Louis XI. D'un bond, sautant par dessus la Renaissance et les siècles monarchiques, il court à la Révolution, terre plus fertile pour lui en faciles lauriers, pour ne revenir au XVI^e^ siècle que dix ans plus tard. Que dire d'un travail qui s'ouvre ainsi : « Quand je me retournai vers mon moyen âge, cette mer superbe de sottises, une hilarité violente me prit, et au XVI^e^, au XVII^e^ siècle, je fis une terrible fête ! Rabelais et Voltaire ont ri dans leurs tombeaux. La fade histoire du convenu, cette prude honteuse dont on se contentait, a disparu de Médicis à Louis XIV, une autopsie sévère a caractérisé ce gouvernement de cadavres... J'ai bu trop d'amertumes, j'ai avalé trop de fléaux, trop de vipères et trop de rois. »

Fête à Luther, au « bon et grand Luther, » qui a aboli le célibat et la confession ; à Calvin, « un grand cœur... un amant profond et sincère de la vérité, de la foi... l'image la plus complète du martyr. » Il est vrai qu'il a brûlé « le grand Servet » : crime du temps plus que de l'homme même. Et puis « *n'importe ! il fut des nôtres !* » — La physiologie au premier plan : deux parts dans le règne de François I^er^ : *avant l'abcès, après l'abcès* : avant, l'alliance turque ; après, l'élévation des Guises et le massacre des Vaudois. — Deux parts dans le règne de Louis XIV : *avant la fistule, après la fistule* : avant, Colbert et les conquêtes ; après, Mme Scarron et les défaites, la proscription de cinquante mille Français. — Une physiologie qui ne recule pas devant de hideuses insinuations : le XVII^e^ siècle, c'est l'*antinature* : « L'antinature, par devant, c'est la Trappe. Et ailleurs ? On n'ose dire quoi. » — Nul ordre dans les chapitres : des titres comme ceux-ci : Molière et Madame, les Marquis proscrits, — le Café, l'Amérique, — Manon Lescaut, la mort de Watteau. C'est de l'histoire à la Dangeau, collection d'anas scandaleux et d'anecdotes d'alcôve, chronique médicale ou galante, M. Purgon laissant les tréteaux de la comédie pour devenir personnage historique.

Quant à la Révolution, elle est l'œuvre du peuple, donc « sainte, sainte. » La Fédération, le Champ-de-Mars, manière de Sinaï où se promulgue la religion nouvelle [1] ; — la mort de Louis XVI,

[1] Ce coin de terre (le Champ-de-Mars de la Fédération) est sacré, dit-il : « Quel Dieu ? on n'en sait rien... Ici réside un Dieu. Trois millions d'hommes, levés comme un homme, armés, décrétèrent ici la paix éternelle... O mes ennemis, disais-tu, il n'y a plus d'ennemis ! Tu tendis la main à tous... Sur ton drapeau de guerre tu écrivis : *La Paix !*... La guerre que firent ces premières années de la Révolution fut une guerre sainte s'il en fut jamais, une guerre de foi et d'amour... (Les nations) gagnaient par nous en un jour toute la conquête des siècles. Cet héritage de raison et de liberté, cette terre promise qu'ils auraient voulu entrevoir au prix de leur vie, la générosité de la France les donnait pour rien à qui en voulait... *La France, en 91, apparaissait jeune et pure, comme la vierge de la liberté. Le monde était amoureux d'elle.* Du Rhin, des Pays-Bas, des Alpes, des voix l'invoquaient, suppliantes. Elle n'avait

on crut sincèrement qu'elle « était la vie de la France : ... le danger, c'était la pitié publique ; » — Marie-Antoinette « fut expédiée en deux jours, 14 et 15 ; » elle était coupable, elle avait appelé l'étranger ; — les massacres de septembre, « trois ou quatre cents ivrognes » égorgent « un millier de coupables. » Et puis, la France affolée par l'invasion étrangère, par les prêtres soulevant l'Ouest, la France tenant tête à ce double orage : quelle vision sublime ! Et l'on détournerait les yeux pour ne voir qu'une « tache noire de boue et de sang ! » — La déesse Raison, « chaste (!) cérémonie, triste, sèche, ennuyeuse ; » — la fête de l'Etre suprême, chose grande et noble en soi, mais gâtée par la « papauté de Robespierre » : le vrai Dieu, c'est, selon l'heureux mot d'Anacharsis Clootz, « Notre-Seigneur Genre humain. »

Et puis, par dessus tous ces menus accidents, il faut ne pas perdre de vue la question de principe. Entre le christianisme et la Révolution, Michelet prononce antagonisme essentiel : entre eux, point de transaction, point de concordat possible ; guerre inexpiable, guerre à mort : ceci tuera cela. Que parlez-vous de liberté ? — « La liberté du catholicisme, dans un gouvernement républicain, est uniquement et simplement la liberté de conspiration. Un système, un être, est-il obligé, au nom de la liberté, de laisser libre ce qui doit nécessairement le tuer ? Non, la nature n'impose à nul être le devoir du suicide. »

Voilà comment Michelet prétendait avoir raconté, dans son histoire, la *Suite de la Liberté*, ou le long et victorieux combat de la liberté, qui est tout bien, contre la fatalité qui est tout mal, de même que Bossuet avait exposé la *Suite de la Religion*. Seulement, pour Bossuet, la religion était une, tandis que Michelet aura beau répéter toute sa vie le mot *liberté*, si le mot change de sens sous sa plume, il n'y a plus lieu de parler de « suite » ni d' « harmonique identité d'âme. » Et, pour Michelet, le mot *liberté* a changé de sens au moins une fois, puisqu'avant 1843 le christianisme était compris dans sa notion de la liberté comme un élément parmi plusieurs autres, tandis qu'à partir de 1843 la liberté, pour lui, devient une lutte à mort contre le christianisme.

Michelet passa ses vingt-cinq dernières années dans la solitude, aux côtés de sa seconde femme, personne de quelque talent, qui lui rendit des services littéraires, mais fut, pour tout le reste, son mauvais génie. Il avait perdu ses places après le coup d'Etat. On ne l'estimait point dans l'Université. Ses collègues eux-mêmes du Collège de France, l'année qui précéda le coup d'Etat, lui avaient fait appliquer la peine disciplinaire de la réprimande [1]. Il vécut presque toujours au bord de la mer, qui nourrissait étrangement son appétit de solitude, tantôt en Bretagne, près de Nantes, ou en Normandie, plus souvent en Italie, près de Gênes, dans un pli des Apennins, ou à Pise. Il mourut à Hyères, le 9 février 1874.

Il était resté déiste, et surtout pénétré profondément de la croyance à l'immortalité de l'âme. Son testament se terminait sur cette prière : « Dieu me donne de revoir les miens et ceux que j'ai aimés ! Qu'il reçoive mon âme reconnaissante de tant de biens, de tant d'années laborieuses, de tant d'œuvres, de tant d'amitiés. » Mais il renfermait aussi cette clause : « Je serai transporté, *sans cérémonie religieuse*, au cimetière le plus voisin, avec l'appareil le plus simple. Qu'on donne aux pauvres ce qu'on aurait dépensé. Plus tard, à la mort de ma femme, un tombeau commun de famille pourra être élevé. » Sa dépouille mortelle, à la suite d'une contestation judiciaire retentissante entre sa veuve et son gendre, fut rapportée à Paris et inhumée au Père-Lachaise, où Mercié lui a érigé un tombeau qui est une des plus nobles œuvres d'art de ce temps.

IX. — La dernière Causerie vous a parlé longuement de George Sand. Depuis, on a célébré les fêtes du centenaire (1er et 10 juillet), et chaque revue de déballer ses petits papiers, qui n'ajoutent rien à la gloire ni à la honte de la malheureuse et coupable créature.

C'est, à propos de la publication de nouvelles lettres, [1] la reprise de l'éternelle « question George Sand, » la seule question qui, à en juger les multiples articles ou volumes parus depuis dix ans, préoccupe le public : c'est à savoir lequel des deux « amants de Venise, » Sand et Musset, a eu les premiers torts. Comme s'il n'y avait pas autre chose, dans la vie et l'œuvre de George Sand, que ce vilain et douloureux épisode !

D'autres ont découvert que George Sand savait compter et ne se laissait pas toujours voler par ses éditeurs. Et voilà, du coup, la grande idéaliste plus déshonorée à leurs yeux qu'elle ne l'était par tous les orages de sa vie. Et l'on répète, à son propos, le vers de la *Métromanie* :

Ce mélange de gloire et de gain m'importune.

On a exhumé une George Sand critique (dans *Autour de la table* et dans *Questions d'art et de*

qu'à mettre un pied hors des frontières, elle était reçue à genoux. *Jour sacré de notre innocence, qui ne vous regrettera (!!)?* »

[1] On avait d'abord voulu lui imposer l'observation de la règle commune, qui comporte deux leçons par semaine. — « Je ne puis pas, dit Michelet. — Mais je le fais bien, moi, fit observer un de ses collègues. — Des leçons comme les vôtres, repartit Michelet, on en ferait une tous les jours ; mais moi, chacune de mes leçons est un poème. »

Il fit appel, dans sa défense, au vénérable Biot : — « Vous êtes professeur d'histoire et de morale (c'était le titre officiel de la chaire de Michelet au Collège de France), répondit Biot, je ne trouve dans vos leçons ni histoire ni morale. »

La réprimande fut prononcée ; immédiatement après, le cours fut suspendu par le ministre de l'instruction publique.

[1] *Correspondance de George Sand et d'Alfred de Musset, publiée intégralement et pour la première fois d'après les documents originaux*, par Félix Decori (Bruxelles, Deman).

littérature), critique très judicieuse d'autrui et critique d'elle-même, répétant devant le public ce que nous avons vu qu'elle disait si souvent dans sa correspondance, c'est-à-dire se défendant d'avoir jamais voulu attaquer l'institution matrimoniale. En ceci elle est sincère, ce qui ne veut pas dire innocente. C'est ainsi que d'*Indiana* et de *Valentine* elle dit posément, en 1836 :

Ce ne sont pas des pamphlets contre le mariage, ce sont des tableaux exacts et fidèles (lisez : des confidences ou confessions). C'est au lecteur à juger des souffrances morales infligées à une âme délicate et pure par la brutalité impérieuse et par l'égoïsme poli. *Comme le mariage et l'amour peuvent très bien exister en dehors de ces deux conditions, la vérité du tableau n'a rien à faire avec les institutions...* Faut-il donc dire que l'égoïsme et la brutalité seront à jamais protégés par un privilège inviolable et sacré et que la poésie n'aura pas le droit de les atteindre ? Chose singulière ! *Indiana*, qu'on a donné pour un plaidoyer contre le mariage et l'amour, se résout dans une affection pure et sereine, assez sûre d'elle-même pour ne craindre ni la durée ni le nombre des jours pareils, assez sainte et sérieuse pour demander à Dieu de la bénir, assez dévouée pour compter sur l'avenir. L'union d'Indiana et de Ralph, qu'est-ce autre chose que l'amour dans le mariage ?

Allons, tout est bien qui finit bien ! Convenez cependant que cela avait fort mal commencé, et ne conseillez à personne de tenter l'expérience. Car on sait bien comme cela commence, mais on ne voit pas trop que cela finisse comme opine George Sand. Elle-même, n'a-t-elle pas « commencé » et « recommencé » souvent, sans jamais finir par « l'amour dans le mariage ? »

On a imprimé *Derniers moments et obsèques de George Sand, Souvenirs d'un ami*, sorte de procès-verbal écrit, au lendemain même de sa mort, par M. Henry Harrisse, avec l'aide et sous le contrôle des médecins et de la famille, et resté jusqu'ici manuscrit. Elle mourut d'une maladie qui la travaillait depuis vingt ans, depuis une fièvre typhoïde qu'elle avait eue vers 1856 et dont elle avait gardé des ulcérations intestinales très douloureuses. En mai 1876, le mal s'aggrave, l'atonie des organes devient complète, il se produit ce qu'on appelle en médecine une occlusion intestinale, les vomissements surviennent : — « Ce qui, surtout, la préoccupait, l'humiliait, c'était la nature de son mal... Mon pauvre petit docteur, que tu es bon ! je te remercie. Pourquoi rester ? Une si vilaine maladie ! — Et c'est pour que ses enfants et ses amis ne pussent en voir les traces qu'elle les éloignait de son chevet. » — Vit-elle le prêtre ? Tout ce que l'on nous apprend, c'est que, tandis qu'elle souffrait ainsi dans sa chambre, un prêtre du pays, avec qui elle entretenait des relations amicales, venait chaque jour demander de ses nouvelles, « se promenant même dans le jardin, sous les fenêtres de la maison, en lisant son bréviaire, avec l'espoir, sans doute, qu'au moment suprême elle le ferait demander. Bien que Mme Sand eût conservé toute sa raison, elle ne dit pas un mot à ce sujet. » — On l'entendit souvent répéter, la nuit du 7 au 8 juin, qui fut la dernière de sa vie : « Mon Dieu, la mort, la mort !... Ayez pitié, mes enfants, ayez pitié !... Laissez verdure... »

On a prononcé, aux fêtes du centenaire, à Paris ou à La Châtre, de nombreux discours sur lesquels George Sand fera bien de ne pas compter pour passer à l'immortalité. Relevons cette phrase du discours de M. Marcel Prévost, président de la Société des Gens de Lettres : George Sand n'a rien commis d'aussi impudent dans toute son œuvre :

Ayons la franchise courageuse de revendiquer les seuls droits de l'art. Mesurons ce que nous aurions perdu, si la provinciale aux bandeaux bruns n'avait jamais quitté ses aiguilles et sa petite chambre de Nohant. On excuse les conquérants, les politiciens qui transgressent les lois de la morale éternelle pour le bien passager de leur peuple. Proclamons que *nulle observance de règles morales essentiellement contingentes n'eût* compensé la perte de certaines pages immortelles.

Et M. Marcel Prévost[1] célèbre en George Sand « non seulement le romancier par excellence du

[1] Voir, sur M. Marcel Prévost, une étude, évidemment toute en éloges, de M. André Rivoire (*Revue de Paris*, 1er juin 1904) : Marcel Prévost, né le 1er mai 1862, à Paris, d'un sous-directeur des contributions indirectes, entré en 1876 au Collège des Jésuites de Bordeaux (Tivoli), puis aux Jésuites de Vaugirard, puis aux Jésuites de la rue des Postes, d'où il passe à Polytechnique en 1882 pour en sortir vingtième « dans les Tabacs, » élève ingénieur pendant deux ans à la manufacture du Gros-Caillou, ingénieur à Tonneins, à Châteauroux, à Lille, rappelé à Paris, à l'administration centrale, le 1er janvier 1890.

Il avait déjà publié ses quatre premiers romans, gardant toutefois son emploi d'ingénieur pour attendre confortablement et sans hâte le franc succès qui lui permettrait de se consacrer tout entier au plaisir de l'écriture. Ce succès vint en 1891, avec *La Confession d'un Amant* : l'ingénieur donna sa démission, et le romancier seul survécut. Un duel malpropre lui a fait l'an dernier une célébrité aussi vilaine que ses romans.

Dès ses années d'études à la rue des Postes, il donnait des contes au *Clairon* et au *Réveil*. Son premier roman, *Le Scorpion*, est de 1886, roman d'observation satirique qui vise les Jésuites et le clergé, dont le héros, un de ceux que les élèves appellent des « scorpions », « apprenti-jésuite », mineré, quitte la soutane pour tomber dans les bras d'une de ces amantes de prêtres que l'on nous montre tentées par tous ceux qui, vieux ou jeunes, portent robe noire.

Chonchette, éveil d'une vierge, mais d'une vierge que M. Prévost veut savoir débarrassée de toutes les candeurs niaises de la jeune fille conventionnelle d'antan, éveil d'une vierge donc qui suit son instinct, qui veut « aimer, être aimée. »

Mademoiselle Jaufre, encore une qui suit son instinct et tombe à la merci du premier homme décidé qui d'un baiser lui révèle les délices dont sa chair est capable.

La Confession d'un Amant, 1891, et *L'Automne d'une Femme*, 1892, aventures de femmes mariées qui se perdent pour l'amour d'hommes plus jeunes qu'elles ; — *Le Jardin secret*, et *L'Heureux Ménage*, deux confessions de femmes qui concluent que « *c'est le mariage qui est trop parfait pour l'infirmité de nos âmes...* Moi aussi, j'ai vu les misères de cette religion : le mariage. Fondé sur le mensonge réciproque, j'ai compris qu'il vivait par la durée du mensonge réciproque. Cependant (je l'ai compris aussi) il est bon qu'il dure ; il est meilleur que l'isolement, la séparation, le désordre. J'y demeurerai donc, mais, au lieu de chercher à en venger l'imperfection sur mon mari, je m'efforcerai de le rendre parfait en moi. »

Puis, les trois séries des *Lettres de Femmes*, « musée d'âmes », de petites âmes inconscientes et *amorales*. C'est là que M. Prévost a créé son type des *demi-vierges* (étudié ici en son temps). — Puis, cette

XIXe siècle, mais aussi... l'exemple le plus parfait d'une belle vie d'écrivain. »

Oublions ces fâcheux, et cueillons, pour terminer, quelques pensées bonnes parmi les lettres inédites que M. Samuel Rocheblave, un sandiste zélé, communique à M. René Doumic *(Revue des Deux Mondes*, 15 juin) :

Sonde ton propre cœur, écrit-elle à sa fille (19 oct. 1851), et vois si tu n'y trouves pas un grand fond de personnalité. Je l'ai dit quelque part, et c'est vrai parce que je l'ai dit en me rappelant ma propre jeunesse : *La jeunesse est l'âge de la personnalité.* Elle prend son besoin de bonheur pour un droit, elle exige beaucoup des autres et de la société, qui est mauvaise, et des hommes, qui ne sont pas bien bons. Elle veut que tout lui cède, et, comme tout lui résiste, elle s'irrite et se désole. On résiste à beaucoup de chagrins, mon enfant, on est plus fort qu'on ne s'imagine, et qu'on ne voudrait peut-être, et chaque douleur a cela de bon, du moins, qu'elle nous rend plus indulgents pour l'avenir. L'expérience n'est qu'une suite de larmes. Cela ne sera pas autrement pour toi que pour les autres. Le refuge, c'est le devoir en effet : le devoir qui est difficile à définir, j'en conviens, puisqu'il est si varié suivant les situations. Mais il se résume par un mot cependant : *être généreux et bon*, ne rien faire par amour de soi, par crainte de souffrir, ou par désir d'être heureux, mais tout faire par équité, par indulgence, par grandeur d'âme...

Et à Alexandre Dumas fils, ces lignes, qui nous font pénétrer certainement à une belle profondeur morale :

Cher fils, vous ne me parlez que des autres. *J'espère donc que vous allez bien.* Les autres ! Quel grand sujet de réflexion ! *Y a-t-il réellement des autres ?* Concevons-nous notre existence isolée, et le véritable égoïsme peut-il exister ? Non ! ne croyons pas cela. Quand nous paraissons égoïstes et que nous agissons en égoïstes, ce qui arrive, hélas ! trop souvent, c'est que nous suivons une fausse notion d'indépendance et de satisfaction personnelle qui nous trompe et nous égare...

Et à Flaubert :

Tu rends plus tristes les gens qui te lisent. Moi, je voudrais les rendre moins malheureux... J'ai déjà combattu ton hérésie favorite qui est que l'on écrit pour vingt personnes intelligentes, et que l'on se fiche du reste. Il faut écrire pour tous ceux qui ont soif de lire et qui peuvent profiter d'une bonne lecture... Qu'est-ce que l'art sans les cœurs et les esprits où on le verse ? Un soleil qui ne projetterait pas de rayons et ne donnerait la vie à rien.

Théorie juste, où il faudra toujours revenir chaque fois que l'art en viendra à écarter le public pour se contempler lui-même dans sa solitude et sa vanité ; mais pauvre femme, qui n'a pas l'air de se douter qu'elle a causé incomparablement plus de tristesse et de désespoir que Flaubert !

X. — Quelle postérité nous a laissée George Sand ! et quelles légions féminines s'abattent sans cesse sur la République des lettres, comme pour en disputer les lauriers aux hommes ! Aux amateurs de prose féminine, Mme Marcelle Tinayre, Mme Matilde Serao, Mme Myriam Harry, Jean Bertheroy (pseudonyme féminin), Mme Georgette Leblanc, *Le choix de la vie*, Mme Ivan Strannik, *L'ombre de la maison ;* Mme Daniel Lesueur, *Le masque d'amour*, type du roman-feuilleton tel que peut le concevoir une femme qui écrit des romans, tout en événements exceptionnels, en incidents violents, en gestes désespérés ; — Mme la comtesse Mathieu de Noailles, *Le visage émerveillé*, histoire d'une religieuse qui a un amant et qui le reçoit toutes les nuits dans sa cellule [1] ; etc.

Et, à côté des prosatrices, voici les poétesses, et tout l'orchestre des lyres féminines : Mme de Noailles toujours, avec *Le cœur innombrable* et l'*Ombre des jours* (que l'on fuira aussi soigneusement que son *Visage émerveillé) ;* Mlle Hélène Vacaresco, avec ses *Chants d'aurore* et *Lueurs et flammes ;* Mme Edmond Rostand, avec les *Pipeaux ;* Mme Alphonse Daudet, avec *Reflets sur le sable et sur l'eau ;* Mme Marie Dauguet, *Par l'amour ;* Mme Jeanne Dortzal, *Vers l'infini ;* Mlle Isabelle Kaiser, *Sous les étoiles ;* Mlle Marguerite Comert, *L'âme et la mort ;* — et la dernière en date, une enfant de douze ans, Mlle Antonine Coullet. Il paraît que cette enfant n'en est

année, M. Prévost a fait jouer, à la Comédie-Française, *La plus Faible*, pièce à thèse d'où il suit que, dans l'union libre, c'est nécessairement la femme qui est la plus faible, et donc que l'union libre est à réprouver, et que la femme ne trouve appui et sécurité que dans le mariage : ce qui est juste, mais ce que l'on eût pu établir sans tourner en ridicule le préjugé religieux.

Ces quelques lignes auront suffi à édifier nos lecteurs sur l'un des romanciers les plus en vogue auprès du monde féminin, et l'un des plus savamment pervers que nous ayons aujourd'hui.

M. Prévost vient de commencer dans la *Revue des Deux Mondes* (15 août) un nouveau roman : *La Princesse d'Erminge.*

[1] « Livre qui atteint les bornes du ridicule, pour les porter un peu plus loin, » dit M. Faguet. (*Revue latine*, juillet 1904).

Mais le ridicule n'est pas toujours risible, et l'on ne saurait de bon cœur rire d'une femme qui écrit des choses comme ceci :

« Je voudrais dire à toutes les religieuses : Ma sœur, je vous jure que c'est le seul bonheur du monde... O ma sœur, il faut que vous connaissiez cette tendre tempête, je vous en supplie. Pourquoi n'allez-vous pas une nuit dans ma chambre, à ma place, quand vient mon ami ?... Vous serez un miracle brûlant... Vous serez ressuscitée. Vous n'aurez point de terreurs, point d'objections. Vous verrez, on ne pense à rien ; on ne se tourmente de rien ; vous avez tant de petites flammes rouges dans votre tête que ce sera plus beau que le soleil sur des vitraux rouges...

« ... Je sais que je suis jolie, que je suis jeune, je le sens. Je sens ma vie et ma jeunesse à chaque instant ; je sais que j'ai sous ma robe droite, mon corps qui est doux... Je n'y avais jamais pensé... Je ne veux pas être pure, Seigneur ; je ne suis pas pure. Je sens tout le temps l'âme de mon corps et toutes les pensées brûlantes de mon âme... »

La sottise plate alterne ici avec l'ignoble. Je demande à mes lecteurs pardon de ces citations, que d'ailleurs j'ai mutilées, parce qu'il n'est absolument pas possible de les faire en entier. Je les ai faites, parce qu'il peut se rencontrer et qu'il s'est rencontré d'excellents confesseurs qui, interrogés sur le point de savoir si l'on pouvait lire ce livre, ont répondu ingénument : « Mon Dieu, je ne l'ai pas lu, mais un livre qui est signé d'une comtesse de Noailles respecte sans doute son lecteur ! » — De façon générale, il semble bien que tous ces romans de femmes de lettres sont autrement pervers et dangereux que les romans de leurs frères masculins.

pas à ses débuts et que voici deux ans déjà que Paris lui fait fête et célèbre en ses vers « la souple et fluide beauté du rythme, la grâce fragile des mots, l'abondance et la variété des images poétiques, la fraîcheur et la douceur de l'inspiration, » etc. Mais enfin, cette fois, elle a les honneurs de la *Revue des Deux Mondes* qui, dans sa livraison du 15 juillet dernier, publie huit pages de poésies de Mlle Antonine Coullet. Cela fait songer, et l'on songe si fort que l'on oublie d'admirer. Ces « poésies » ont pour titres : *A sa muse, — A Diane, — A la jeune fille de Mégare, — Tombe, — Nymphe, dormez ! — La mort du papillon, — Chant d'aurore, — A la lune, — La mer, — Chant, — Les heures écoulées, — Chant de la fileuse, — A la Vierge.*

Ces poésies d'enfant pourront être agréées du conseil municipal de Paris pour les écoles primaires, car le nom de Dieu n'y est pas prononcé, ni aucun vocable à réminiscence chrétienne. Le dernier morceau seul semblerait, par son titre : *A la Vierge*, annoncer une note religieuse. Mais c'est une note qui ne troublera certainement pas le sommeil de nos laïcisateurs. Nous allons le donner en entier (Dieu nous le pardonne ! mais l'occasion de citer une enfant de douze ans qui écrit à la *Revue des Deux Mondes* ne se représentera pas de si tôt, nous espérons bien) :

A LA VIERGE

Sur tes autels fleuris, dans le silence et l'ombre,
Tu rêves dans tes voiles blancs,
Et les pâles clartés et les rayons tremblants
Argentent la lumière sombre...
Le jour se brise et meurt au vitrail ruisselant,
Et rouge, empourpre la pénombre,
Dans le parfum des lys et des roses sans nombre,
Et de l'orgue au cantique lent...
Le pas lointain résonne et fait gémir les pierres,
Et fait vibrer l'écho qui dort,
Et fait trembler au bruit le doux flot des lumières...
Toi, les yeux demi clos et sous les vitraux d'or,
Tu rêves dans l'ombre bleuâtre,
Et la fleur endormie orne ton pied d'albâtre.

XI. — Au sortir de toute cette écriture féminine, signalons un poète, cette fois, des nôtres, sur lequel peut-être un jour aurons-nous à revenir, Louis Le Cardonnel, poète symboliste, qui vient de publier en un volume in-12 ses *Poèmes* à la Société du *Mercure de France*, — jadis très aimé de l'élite restreinte et attentive qui s'intéresse à l'évolution du symbolisme poétique, — appelé ensuite à une vocation plus haute, aujourd'hui vicaire dans une petite paroisse du Midi, mais épris toujours de poésie, rêvant de ces hauteurs où le génie symbolique de toutes les origines littéraires se plaisait à faire voisiner la poésie et le sacerdoce, fermement ancré dans le ferme propos de restaurer, pour les hommes des temps nouveaux,

Cette antique union du Poète et du Prêtre,
Tous deux consolateurs et tous deux inspirés...
Et la profonde voix, la voix tendre et secrète
Dit au Prêtre futur, caché dans le Poète :
— J'ai mis sur toi mon signe, un jour tu seras mien.

Ces *Poèmes* nous disent l'histoire de sa vocation. C'est un début, qui promet assez pour que des critiques aussi peu suspects de sympathies cléricales que l'est M. Gaston Deschamps, s'apprêtent à saluer, en Louis Le Cardonnel, le Fra Angelico ou le César Franck de la poésie moderne.

XII. — Très curieuse étude de M. Alfred Binet (dont les travaux psychologiques depuis une douzaine d'années gravitent autour de l'imagination créatrice) sur la journée et les procédés de travail de M. Paul Hervieu. (*Revue de Paris*, 1er mai 1904).

M. Hervieu travaille par volonté ; il décide qu'il travaillera tous les jours, de telle heure à telle heure, et il obéit à cet ordre pendant plusieurs mois successifs, sans y manquer pour ainsi dire une seule fois.

Voici l'ordre de ses journées de travail. Comme il dîne toujours hors de chez lui, il se couche tard ; et comme il a besoin d'une forte dose de sommeil, il ne se réveille pas le matin avec l'esprit assez dispos pour la production littéraire. La matinée ne comptera donc pas pour le travail ; levé à huit heures, il la dépense en menues besognes, lit des journaux, beaucoup de journaux, s'acquitte des rendez-vous qu'il a fixés, gagne ainsi l'heure du déjeuner, — puis, vers une heure, commence sa séance de travail, qui se prolonge régulièrement toute l'après-midi, jusqu'à 5 h. 1/4, heure où son domestique lui apporte le *Temps* : « Ma récréation commence. » (Quelquefois, ayant saisi un joint, il continue une heure de plus, mais c'est assez rare). A 7 h., il s'habille et sort.

Cinq fois par semaine, la journée recommence sur le même plan : le sixième est jour d'Académie ; le septième est le dimanche, jour de repos.

Et cette existence de claustration et de silence se poursuit avec tant de ponctualité, que M. Hervieu, qui habite l'avenue du Bois-de-Boulogne, n'a pas encore trouvé, en sept ans, le temps de faire deux fois une promenade au Bois. Et cependant il s'accuse de paresse, tellement le travail lui coûte !

La quantité d'écriture produite varie, évidemment, mais pas en de grandes proportions : — « Il m'est arrivé, à une époque, de faire dix pages par jour (pour le roman). Pour le théâtre, j'en fais trois ou quatre. » Ses pages étant d'environ 18 lignes, il s'ensuit que l'exécution d'une ligne prend de 5 à 10 minutes.

Evidemment tous les artistes n'ont pas le travail aussi régulier, aussi méthodique. Le préjugé populaire serait plutôt qu'ils ont tous la verve capricieuse, qu'ils ne composent que quand ils se sentent « en train » et sont obligés par conséquent d'attendre patiemment le jour et l'heure de l'inspiration, la visite de la Muse, « tout génies »

avec la Muse, « grosses bêtes » quand l'inspiration s'évanouit... Il est certain que beaucoup de littérateurs modernes en sont là. Ils s'appellent eux-mêmes les « inspirés » de l'art, et se moquent agréablement des « réguliers. » Peut-être le nom qui leur conviendrait mieux serait-il celui « d'instinctifs » et de « fiévreux, » tandis que les autres seraient les « volontaires : » et un homme de volonté, en art comme ailleurs, est toujours supérieur à un homme d'instinct. Il n'est point admissible que l'art soit nécessairement le produit d'un état de fièvre ou de dégénérescence. Ce peut être vrai du romantisme, suivant le mot de Gœthe : « Le classicisme, c'est ce qui est vrai ; le romantisme, c'est ce qui est malade. » Mais ce mot précisément, s'il était vrai de tous points, serait une condamnation sans appel du romantisme [1]. Il n'est pas admissible que Dieu, principe du Beau comme il l'est du Vrai et du Bien, ait fait dépendre exclusivement d'une fièvre passagère et d'un état mental dont ce mot d'inspiration n'arrive pas à voiler la morbidesse, la production du beau et qu'il n'ait pas accordé à la volonté réfléchie de l'homme, dans la production artistique, la part qu'il lui fait dans l'acquisition de la vérité et l'accomplissement du bien.

XIII. — D'une étude de dom Germain Morin *(Revue Bénédictine* de l'abbaye de Maredsous, juillet 1904), sur un travail inédit de saint Césaire d'Arles [2], nous extrayons une donnée qui peut servir à confirmer l'authenticité de l'hymne pascale *Hic est dies verus Dei.*

Cette hymne, la tradition l'attribuerait à saint Ambroise, comme nombre d'autres hymnes que vous connaissez. Seulement, la tradition, qu'est-ce pour la critique? Les auteurs ecclésiastiques qui ont écrit après saint Ambroise n'ont pas dit que cette malheureuse hymne ne fût pas de lui ; seulement, ils n'ont pas songé à dire non plus qu'elle fût de lui... Ils n'ont pas prévu les scrupules de leurs successeurs du xx^e^ siècle. Le premier qui nous parle d'Ambroise à propos de cette hymne est Hincmar, ix^e^ siècle, cinq siècles après la mort de l'évêque de Milan! Cinq siècles ! quel fonds faire sur une tradition restée muette pendant cinq siècles ? Vous voyez l'embarras de nos savants...

Fort heureusement voici que ce manuscrit inédit de saint Césaire nous apprend que dès le temps de saint Césaire, cent ans après la mort de saint Ambroise, on croyait déjà à l'origine ambrosienne de notre hymne :

> Nam quod fidem non de libero arbitrio sed de Dei gratia habeamus, probat sanctus Ambrosius, dicens in ymno paschali :
>
> Fidem refundens perditis,
> Cœcosque visu inluminans.
>
> Fidem utique, quam Adam peccando fuderat, Christus miserando refudit.

XIV. — M. Loisy reste, avec M. Maurice Vernes (protestant rationaliste), l'un des principaux collaborateurs chargés de la recension des ouvrages relatifs à l'Ecriture Sainte, dans la *Revue critique.* Voici ce qu'il dit à propos d'un travail de A. Jeremias, *Das Alte Testament im Lichte der alten Orients (L'Ancien Testament à la lumière de l'Orient)* ; on y saisira suffisamment sa pensée et comment l'auteur allemand est, à ses yeux, bien trop conservateur *(Revue critique* du 4 juillet 1904) :

> Il (Jeremias) adopte en principe la théorie de M. H. Winckler touchant l'influence des mythes astrologiques de la Chaldée sur la tradition biblique ; *en même temps il trouve moyen de garantir à cette tradition le maximum d'historicité* en limitant l'influence mythologique à la forme ou à certains détails des récits. — Abraham, par exemple, *serait un personnage historique* et aurait été le chef d'une migration qui, ayant quitté, pour des motifs religieux, Babylone et la Mésopotamie, serait venue par Damas en Canaan ; il aurait exercé dans ce dernier pays une propagande religieuse analogue à celle de Paul parmi les Gentils. — Jacob aussi *aurait été une personnalité historique,* un chef religieux de l'ancien temps ; il *aurait eu* « à peu près » douze fils. — Les histoires patriarcales sont possibles : le tort de la critique (d'après M. Jeremias) serait de les avoir considérées comme historiquement impossibles... — M. Jeremias, qui ne croit pas à l'histoire d'Isaac, est-il autorisé à croire si fermement à celles d'Abraham, de Jacob, de Joseph ?

Un autre jour *(Revue critique,* 25 juillet), M. Loisy s'en prend à un professeur protestant de Tübingen, qui, lui non plus, ne lui semble pas suffisamment doué de l'esprit critique (Fiebig,

[1] Un des grands inspirés que nous révèle l'histoire littéraire, c'est Rousseau. Rousseau, quand le dieu l'envahissait tout à coup, pensait défaillir, les idées tourbillonnaient et se pressaient dans son esprit, il éclatait en larmes : ce qui n'était point signe de santé intellectuelle. Au surplus, un célèbre aliéniste a démontré, il y a quelques années, que Rousseau, quand il écrivit les *Confessions,* était fou, aussi fou qu'on peut l'être.

La plupart des victimes de Boileau (la bohême du xvii^e^ siècle) étaient des inspirés. Desmarets de Saint-Sorlin, par exemple, acheva son épopée de *Clovis* avec une telle abondance d'inspiration, qu'il crut que le ciel même lui avait soufflé les vers !

Tout ceci prouve qu'il y a inspiration et inspiration. Et la vraie inspiration, l'inspiration du génie, nous apparait toujours être le fruit du travail, d'un travail qui au surplus peut être inconscient. Gœthe par exemple, quand il avait mis une œuvre sur le métier, l'interrompait, la laissait se perfectionner spontanément pour la reprendre ensuite. C'est là une inconscience dont il n'est personne qui n'ait fait l'expérience : on interrompt son travail, on n'y pense plus, on se divertit, et, dans les profondeurs qui échappent à la conscience, le travail se poursuit tout seul. On ne trouve pas la solution d'un problème, on se couche, on dort : au réveil le problème est résolu. C'est le vers de Boileau : « Je trouve au coin d'un bois le mot qui m'avait fui. » — M. Berthelot déclare avoir eu tout à coup, en dehors de la suite ordinaire de la réflexion, l'idée de ses plus belles expériences. Mais ces idées-là ne sont « inspirées » qu'aux gens préparés par un immense labeur.

[2] Ce travail de saint Césaire se trouve dans un palimpseste de la Bibliothèque impériale de Vienne (160 feuillets, moitié in-4°, moitié petit in-folio), provenant originairement de la célèbre bibliothèque du monastère de Bobbio (passé de là en un couvent de Naples, et apporté à Vienne en 1717 par le bibliothécaire de l'empereur). D'autres en avaient déjà étudié les fragments bibliques et classiques. Dom Germain Morin s'occupe ici de l'opuscule intitulé *Capitula sanctorum Patrum* (sur la grâce et le libre arbitre).

Altjüdische Gleichnisse und die Gleichnisse Jesu, Paraboles rabbiniques et paraboles évangéliques) :

Le commentaire donné par M. Fiebig au discours des paraboles dans Marc IV, 1-34, peut être fort ingénieux, dit M. Loisy, et *il satisfera sans doute les personnes qui se défient de la critique*, mais il paraît bien méconnaître le caractère composite de ce morceau, l'artifice de l'explication allégorique du Semeur, son rapport avec les circonstances de l'âge apostolique, *l'impossibilité historique*, et l'origine paulinienne de la déclaration touchant l'endurcissement providentiel des Juifs par le moyen des paraboles.

XV. — On lit ceci dans la *Quinzaine* du 16 juillet, p. 157 :

Si l'anticléricalisme est ainsi lié aux devoirs de la dévotion catholique, à la confession surtout, il durera tant que ce dernier rite subsistera, et *pourra-t-il cesser maintenant de subsister ?* Ce serait ici aux théologiens à dire s'il serait possible soit de revenir à l'état de choses antérieur au Concile de Latran de 1215, soit de *substituer à l'aveu individuel un aveu collectif*, sous forme de lecture récitée en chœur par les fidèles, sans porter atteinte au sacrement de pénitence, ou de ne plus subordonner à ce sacrement de pénitence le sacrement de l'Eucharistie. La gravité et la délicatesse de ces questions ne permettent guère d'insister à leur sujet...

Ces questions, puisqu'on veut bien les juger graves et délicates, il fallait éviter de les poser de façon si irréfléchie, et ne pas laisser entrevoir qu'il fût possible de substituer à l'aveu individuel un aveu collectif sous forme de lecture, etc. — La réception de l'Eucharistie n'est subordonnée à la réception de la Pénitence que pour les fidèles en état de péché mortel : veut-on insinuer que l'état de grâce pourrait ne plus être requis pour la sainte communion ? Et quelle idée se fait-on au juste de « l'état de choses antérieur au Concile de Latran de 1215 ? » — Ces lignes sont signées de M. Henri Mazel, dont on veut bien nous apprendre, en tête de ce n°, qu'il est poète symboliste et publie dans le *Mercure de France* une chronique régulière de science sociale : ce qui n'est point une préparation à poser des « questions » d'une telle « gravité et délicatesse. »

XVI. — En un très beau chapitre d'apologétique *(Ce monde prouve-t-il Dieu ? Revue Thomiste*, nov.-déc. 1903), le P. Sertillanges établit ce qu'il y a de transcendant, d'unique, de décisif dans le premier verset de la Genèse. On peut accumuler les difficultés de détail, multiplier les rapprochements factices entre la Bible et les cosmogonies antiques : oui, ces rapprochements ont une apparence de réalité, les points de contact sont nombreux, mais fragmentaires, mais superficiels : il y manque cette notion de *création* qui domine et explique tout dans la Genèse.

Au commencement Dieu créa le ciel et la terre. — Comprend-on, s'écrie le P. Sertillanges, comprend-on la clarté souveraine qui sort de ces premières paroles de la Bible ?

Dans la plupart des cosmogonies antiques, on nous disait : « Au commencement était le chaos » (aujourd'hui ils nous disent : « Au commencement était la nébuleuse », ce qui ne marque pas un grand progrès) ; et ceux mêmes qui s'élevaient à la notion d'une divinité souveraine, ne se faisaient qu'une idée imparfaite de l'origine toute première des choses. Ils voyaient le monde sortir de Dieu par une émanation nécessaire, — ou par une inconsciente filiation, — ou bien ils ne voyaient en Dieu qu'un mécanicien sublime, actionnant une machine qu'il n'aurait point construite, ou, si l'on veut, construisant la machine, mais avec des éléments préexistants, sans que jamais l'on nous dît d'où venaient ces éléments eux-mêmes. — Nulle part la notion de création proprement dite ; nulle part l'être substitué au néant par une cause totale de tout l'être ; nulle part la transcendance divine à l'égard de tous ses effets ; nulle part, pour Dieu, l'indépendance souveraine, la liberté de faire ou de ne pas faire, de faire une chose ou d'en faire une autre ; nulle part la distinction complète, radicale, nettement tranchée entre ce qui est Dieu et ce qui n'est pas Dieu.

Seule, la Bible nous initie à cette conception décisive : là seulement est nettement posé et tranché d'un mot le capital problème. Mais aussi, plus de tergiversations : d'emblée la pensée monte sans obstacle jusqu'aux vrais rapports de la divinité avec le monde. Plus de cosmogonies fantastiques ; plus de *Ténèbres* et de *Chaos ;* plus de rêves morbides ou de pénibles hésitations : — mais une phrase de catéchisme, c'est-à-dire une phrase aussi claire que haute, faite pour devenir ce qu'elle est devenue, l'expression de la conscience du peuple et de l'évidence.

C'est vraiment le *Fiat lux* de l'esprit humain ; et quand on sort de l'étude compliquée des religions païennes ou des philosophies antiques, on éprouve une impression semblable à celle qu'éveille en vous la *Création* de Michel-Ange : le Tout-Puissant écartant d'un geste les ténèbres en mettant en place le soleil.

C'est là la grande, la divine originalité de la Bible dans sa conception des origines du monde. Sans cette notion, le récit de la Genèse ressemblerait singulièrement à certains autres : ceux de l'Egypte, de la Chaldée pourraient en être rapprochés sans trop pâlir. Mais cette phrase solennelle et simple : *Au commencement Dieu créa le ciel et la terre*, voilà le trait de lumière qui jamais au regard de l'homme n'avait brillé.

Et les conséquences s'en déroulent sur tout l'ensemble de la religion, des rapports de Dieu avec l'homme.

Si l'on ne conçoit pas Dieu comme Créateur, on ne connaît point Dieu. Si l'on ne conçoit pas Dieu comme Créateur, on ignorera à jamais ses vrais rapports, ses rapports actuels avec le monde.

Celui-là seul qui crée épuise l'idée de puissance, et par conséquent l'idée divine.

Celui-là seul qui crée peut prétendre ensuite à

l'exercice entier de la puissance. La nature, si vous la supposez dans une mesure quelconque indépendante de Dieu dans son être, n'a pas de raison pour lui être entièrement soumise dans son cours ; il reste une place pour une force des choses indépendante et rebelle : et cette place où Dieu n'atteint pas, cette force des choses, c'est le Destin, c'est la Fatalité, le *Fatum*, cette plaie de la pensée antique, ce ver rongeur des plus sublimes philosophies, de Platon, d'Aristote, de Cicéron eux-mêmes. Seule, la tradition biblique a conservé dans le monde, a porté dans ses mains comme un flambeau, pour la transmettre au christianisme (et par le christianisme à tous les systèmes de philosophie même séparée qui n'ont pas complètement répudié la lumière de la raison chrétienne), l'idée claire et parfaitement pure de la *création par un seul Dieu*.

XVII. — C'est un thème dramatique d'histoire sociale qu'abordait naguère M. Fernand Engerand, député du Calvados, sous ce titre : *La Conquête politique de l'ouvrier sous le Second Empire. (Correspondant*, 10 et 25 janvier 1904).

Comment l'ouvrier s'est-il trouvé entraîné dans le parti de la Révolution ? — Certains ont été trop portés à dire que la chose était inévitable ; que l'ouvrier est toujours et nécessairement du parti du désordre ; et que c'est parce que la République lui apparaissait comme un gouvernement de désordre, qu'il s'est donné à la propagande républicaine ; qu'au surplus il n'y a rien à faire avec ces gens-là, rien, sinon peut-être reprendre le mot de Challemel-Lacour : « Fusillez-moi tous ces gens-là », ou d'applaudir placidement aux boucheries ordonnées en 1871 par la bourgeoisie apeurée...

Combien parmi nous en étaient encore à ces conceptions simplistes, croyant d'instinct que tout le mal était du côté des ouvriers, et tout le bien du côté des patrons, jusqu'à ce que Léon XIII vînt enfin nous ouvrir les yeux et le cœur par l'Encyclique où il versait sa plainte paternelle et la pénétrante lumière de l'Evangile sur la « misère imméritée » des ouvriers !

La question ouvrière est sans doute éternelle, comme la question même de la misère humaine. Mais c'est la Révolution qui l'a portée au point d'acuité où nous la voyons. C'est la Révolution qui, brisant sans la remplacer l'ancienne organisation du travail, a presque restauré, en fait, l'esclavage païen, laissant le prolétaire et le capitaliste à peu près dans la même situation respective que l'esclave et le maître des sociétés antiques, puisque l'ouvrier, n'étant plus défendu ni par ses pairs dont on l'isolait, ni par l'Etat, se trouvait livré au bon plaisir patronal, sans merci, recours ni défense, — et au bon plaisir, non plus du petit patron que l'on connaissait et avec qui l'on collaborait jadis, sous le régime de la petite industrie, — mais au bon plaisir, c'est-à-dire à l'indifférence et au mépris de cette entité collective, irresponsable, insensible, invisible, qui, sous le nom de *capital*, se substituait partout aux anciens patrons à mesure que les méthodes de travail et les règles de l'économie sociale se bouleversaient, sous l'influence d'abord des découvertes scientifiques (particulièrement des applications mécaniques de la vapeur à l'industrie), et puis surtout grâce à ce monstrueux paradoxe économique qui, importé d'Angleterre sous le nom de *libre concurrence*, était directement basé sur le mépris du travail et la méconnaissance de la personne humaine et excusait d'avance et légitimait tous les abus en en rejetant la faute sur la fatalité.

Isolé de toute protection humaine, détaché chaque jour davantage de l'idée religieuse, l'ouvrier devait être à la disposition de quiconque lui montrerait quelque condescendance et une perspective d'amélioration sociale : proie tentante pour les faiseurs de politique en quête d'une clientèle, merveilleux instrument de révolution. Aussi, endoctriné durant les dernières années du règne de Louis-Philippe par les Pierre Leroux et les Louis Blanc, les Barbès et les Blanqui, donne-t-il tête baissée dans le mouvement de 1848. Puis, l'épouvantable répression des journées de juin 1848 montre au prolétariat ce qu'il est en droit d'attendre du clan bourgeois pour qui il a marché ; et, profondément désillusionné et désaffectionné, il accepte sans émoi et presque comme une revanche l'événement du 2 décembre 1851 et reste placidement à l'atelier, au lieu de se soulever pour la défense du parlementarisme supprimé.

Dès lors, ne semblait-il pas tout indiqué d'orienter la politique du nouvel Empire du côté des réformes ouvrières ? D'autant plus que le suffrage universel, rétabli par le coup d'Etat, assurait définitivement la prépondérance électorale à la masse des paysans et des ouvriers. Les paysans, l'Empire les avait déjà ; amener à lui la classe ouvrière, ce serait supprimer les ferments de discorde et de révolution possible et réaliser un rêve admirable d'union nationale.

L'entreprise était tentante. Le neveu ferait-il pour l'ouvrier ce que l'oncle avait fait pour le paysan ? Pour les ruraux, Napoléon Ier était resté le destructeur de l'ancien régime, l'ordonnateur de la Révolution, le législateur définitif du nouvel ordre de choses qui assurait au terrien l'intégrale possession de la terre et la libération de toute servitude féodale. Napoléon III pourrait-il prêter à la classe ouvrière, à l'égard de la nouvelle féodalité industrielle, une aide comparable à celle que Napoléon Ier avait prêtée à la démocratie rurale vis-à-vis de la féodalité nobiliaire ?

Une telle entreprise, en France, n'était point en dehors des traditions du pouvoir. Au cours de notre histoire, les libertés populaires se sont souvent trouvées solidaires des intérêts de la monarchie. La vieille royauté, battue en brèche par les grands féodaux, s'inclinait volontiers vers les humbles ; et le peuple, de son côté et par instinct, a moins peur du maître que du contremaître.

Quelle force eût pu tirer de cette inclination réciproque un régime qui, comme celui de 1851, s'appuyait sur la presque unanimité du consentement populaire !

Seulement il eût fallu déterminer et préciser les causes réelles du mal social et chercher le remède là où il était.

La cause du mal étant dans l'émiettement de la masse ouvrière et l'individualisme créé par la Révolution, le remède était dans l'association. L'association était tellement dans la nature des choses, elle était pour l'ouvrier un besoin si impérieux en face de la concentration toujours croissante des capitaux, qu'il était inévitable qu'elle se reformât : si elle ne se reformait pas sous l'égide de la loi et sur l'initiative du pouvoir, on aurait des sociétés secrètes, constituées en dehors du pouvoir, donc contre le pouvoir. Et c'est pourquoi il était indispensable que le pouvoir donnât aux groupements ouvriers une situation régulière, légale, et retirât aux fauteurs de désordre cette masse révolutionnaire en disponibilité.

Napoléon III eût volontiers souscrit à cette politique. La générosité de son cœur était d'accord ici avec la clairvoyance de son bon sens, et le titre d'empereur socialiste n'avait rien qui l'effrayât ou lui déplût. Il avait écrit, n'étant encore que prétendant, dans sa brochure sur l'*Extinction du paupérisme* (1844) : « La classe ouvrière ne possède rien, il faut la rendre propriétaire... Il faut lui donner une place dans la société et attacher ses intérêts à ceux du sol... Elle est *sans organisation et sans liens*... Il faut la relever à ses propres yeux par l'association, l'éducation et la discipline [1]. »

Pourquoi l'Empire n'entra-t-il pas dans cette voie ? C'est que l'opinion publique n'y était pas préparée. On était trop près de la Révolution, l'investigation historique n'avait pas encore fait son œuvre et mis les choses au point : la légende, les préjugés avaient accumulé contre les corporations d'ancien régime trop de préjugés pour qu'on pût croire au bienfait de l'association et y voir le remède à la crise sociale, alors à ses débuts. Et puis, les classes dites conservatrices avaient eu trop peur de l'ouvrier en 1848 : ouvrier, pour elles, était synonyme, ou peu s'en faut, de bandit ; tout ce qui eût semblé de nature à relever la condition de l'ouvrier, leur eût été suspect. C'est là un sentiment avec lequel l'Empire crut devoir compter.

Qu'arriva-t-il ? C'est que l'ouvrier, qui d'abord avait fait crédit au gouvernement impérial, s'en détacha peu à peu pour devenir la proie des agitateurs ; le plébiscite de 1851 donnait à Napoléon, dans le département de la Seine, 196.539 oui, contre 96.497 non et 95.636 abstentions ; — un premier fléchissement se déclare aux élections de 1857, qui n'augmentent pas, il est vrai, les forces de l'opposition (96.299 voix), mais diminuent celles du gouvernement, ramenées à 110.526 voix, le reste se réfugiant dans l'abstention ; — aux élections de 1863, le gouvernement n'obtient plus, dans la Seine, que 82.000 suffrages, tandis que les abstentions tombaient à 70.000 et que l'opposition montait à 153.000 ; la masse ouvrière parisienne était passée à l'opposition et devait y rester jusqu'au bout (plébiscite du 8 mai 1870 : 138.406 oui dans la Seine, contre 184.345 non).

Elle mit du temps néanmoins à se donner aux partis de révolution. Elle savait par expérience qu'aucune des révolutions qu'elle avait faites n'avait amélioré son sort ; aucun des partis qu'elle avait portés au pouvoir ne lui avait rien donné. Evidemment elle prévoyait que le gouvernement qui s'installerait au jour de son émancipation serait démocratique et républicain, et c'est pourquoi elle ne se donnait pas à l'Empire (encore Proudhon ne fut pas loin de se montrer prêt à réaliser sa doctrine par l'Empire lui-même [1]) ; mais elle ne voulait pas davantage s'anéantir dans la République : la République des travailleurs ne serait pas celle des bourgeois.

Aussi l'Internationale, fondée à Paris en 1863, loin d'être l'épouvantail à bourgeois qu'elle devait

[1] Sur l'efficacité de l'association pour arracher l'ouvrier aux menées des hommes de désordre, nous avons un mot bien typique de Victor Hugo. C'est lui-même qui nous le rapporte dans son *Histoire d'un crime*. Le 2 décembre, au matin du coup d'Etat, quelques députés républicains s'étaient donné rendez-vous dans le local de l'association des ébénistes. Ils trouvent le local fermé. — « Il n'y a personne, dit Madier de Montjau, ces braves gens commencent à avoir un petit capital ; ils ont peur de nous et disent : Les coups d'Etat ne nous regardent pas, laissons faire. — Cela ne m'étonne pas, reprit Victor Hugo : dans le moment où nous sommes, *une association est un bourgeois*. »

Sous l'Empire, écrit M. Etienne Lamy *(Le Second Empire et les ouvriers)*, dans les assemblées « *où les ouvriers de tout métier étaient confondus*, les doctrines communistes et révolutionnaires trouvaient un assentiment presque unanime. Ces mêmes ouvriers, quand ils étaient *groupés par métiers*, en sociétés de secours mutuels, de production et corporations, et qu'ils avaient à faire valoir en commun un intérêt professionnel, étaient d'ordinaire défenseurs énergiques chacun de sa part dans cet intérêt commun et montraient à un haut degré la prudence, l'esprit d'épargne, toutes les passions qui accompagnent la propriété individuelle... C'est le *métier* qui fait l'éducation, non seulement de ses bras (de la classe ouvrière), mais de son intelligence ; c'est *sur l'expérience professionnelle* que la justesse de son jugement se forme, et les idées générales ne lui deviennent intelligibles que par leur application aux événements familiers de la vie. »

Et le théoricien le plus retentissant alors du socialisme français, Proudhon († 1865), que l'on juge et abomine trop sommairement sur quelques mots à effet prémédité et violent, mais dont la langue, si on la débarrasse de sa mousse de colère et d'exagération, exprime souvent, avant la lettre, les idées les plus saines de l'économie sociale d'aujourd'hui, Proudhon, placé en face de l'anarchie qui est la conséquence logique de l'égalité absolue des droits de tous, ne trouve de solution que dans l'association ; et c'est sur l'association, sur la coopération et la mutualité qu'il compte non pas pour supprimer la propriété (car, tout en contestant le principe de la propriété individuelle, il en reconnaît la nécessité et le bienfait), mais pour amener une révision et répartition mieux entendue de la propriété, pour faire en sorte, comme il le dit, « *que le capital travaille et que le travail possède.* »

[1] Aux élections législatives de 1863, Proudhon se montra résolument hostile à l'action politique républicaine : il mena ouvertement campagne contre les Cinq et conseilla l'abstention aux ouvriers.

devenir, procédait d'un sentiment nettement corporatif et professionnel : c'était « une société ayant pour but l'amélioration du sort des ouvriers, la coopération au crédit et à l'épargne, » groupement antipoliticien, auquel ne pouvaient s'affilier que les travailleurs manuels et les salariés du commerce ou de l'industrie, à l'exclusion des vagues « *ouvriers de la pensée.* » L'Internationale était née de la délégation des trois cents ouvriers français envoyés à l'Exposition universelle de Londres en 1862 ; et là nos ouvriers avaient pu constater que, dans les autres pays, le parti social était séparé, distinct des partis politiques, que partout les ouvriers s'étaient constitués en parti de classe en dehors de tout groupement politique, et que, si l'on ne voulait pas tirer les marrons du feu pour autrui, c'était une nécessité d'isoler la question sociale des questions politiques.— « Nous étions avertis par les événements passés, témoigne un des premiers adhérents de l'Internationale, que chaque fois que les ouvriers s'étaient mêlés avec les autres classes de la société, ils avaient servi de marchepied aux autres personnes ; nous étions las de jouer ce jeu et nous ne voulions plus nous occuper de politique. »

Ceci ne faisait nullement l'affaire des réfugiés français qui, groupés à Londres sous la dénomination de *Commune révolutionnaire de Paris*, et francs-maçons pour la plupart, voyaient ainsi leur échapper les meilleurs, les seuls agents possibles de la révolution politique qui était leur idée fixe.

Cela ne faisait surtout point l'affaire de l'Angleterre, qui, au point de vue économique, avait tout intérêt à entraver chez nous l'organisation du travail, ni de la Prusse, qui, pour le triomphe de ses visées politiques, compta toujours sur les diversions propices de nos boutefeux révolutionnaires.

Aussi, grâce surtout à l'action de Karl Marx [1], de qui l'on peut se demander pourquoi, au lieu d'appliquer d'abord sa doctrine dans son propre pays, il a pris la France pour premier champ d'expérience, on résolut de faire échec sans retard à cette Internationale française naissante qui révélait d'aussi inopportunes dispositions, et l'on constitua à Londres une *société-mère* de l'Internationale, société dont le groupe parisien ne serait plus qu'une filiale, une branche, nécessairement subordonnée (septembre 1864) : le comité directeur, à Londres, comprenait 58 membres, parmi lesquels cinq Français seulement ; et l'on choisit, pour représenter la France, non point le fondateur du groupe parisien, Tolain, mais un communiste réfugié à Londres [1]. Le délégué de l'Allemagne était Karl Marx.

Quelques mois après (janvier 1865), le groupe parisien de l'Internationale se rattachait officiellement et définitivement à la société-mère de Londres. Mais il espérait toujours garder une certaine indépendance d'allure et continuait d'opposer, à la politique de révolution violente que l'on préconisait à Londres, une politique d'évolution pacifique et légale. Il avait affaire à plus forte partie. La tactique éhontée des révolutionnaires étrangers fut de multiplier les pièges sous ses pas, de l'engager dans une série d'aventures d'où il ne pouvait se dépêtrer, de le compromettre irrémédiablement soit aux yeux du pouvoir impérial lui-même, soit surtout aux yeux du prolétariat. Ces tièdes Internationaux de Paris ne sont que des agents de la police, insinuait-on ; et comme ces sortes d'insinuations trouvent vite chez nous créance ! Après Sadowa surtout, alors que la Prusse préparait fiévreusement la lutte suprême contre la France, ce fut chez nous une invasion, un déchaînement de cosmopolites de toutes races qui n'avaient à la bouche que « Ligues de la Paix » et « Unions de désarmement » : comment les ouvriers de l'Internationale parisienne eussent-ils pu résister au courant, refuser leur concours à une œuvre de paix, alors que le gouvernement impérial lui-même ne se trouvait pas l'énergie de dominer toutes ces criailleries et abandonnait ou prorogeait son projet de réorganisation militaire ! Les congrès révolutionnaires de la « paix » se multipliaient, à Lausanne, à Genève, à Bruxelles, à Berne (1867-1868). De plus en plus, l'Internationale de Paris tournait le dos à son point de départ, s'engageait dans la voie révolutionnaire, était entraînée dans les manifestations de la rue (manifestation au tombeau de Manin, 2 nov. 1867 ; protestation contre l'occupation de Rome par nos troupes, 4 nov. ; etc.) : « On tue l'Internationale en nous faisant descendre dans la rue », écrivait l'un deux, Héligon.

[1] † 1883. A l'encontre de Proudhon et de tout ce qu'il y avait de sincère chez nos socialistes français, Marx s'acharnait à convaincre les ouvriers de l'impuissance des associations ouvrières, le pot de terre contre le pot de fer, disait-il. Il n'y avait de salut pour lui que dans l'Etat collectiviste universel, mettant dans tous les pays le capital à la disposition de tous les travailleurs et décrétant la propriété collective de la terre et de tous les instruments de travail. — Son fameux livre, *Le Capital*, parut en 1867. Voir, parmi les réfutations qui en ont été faites, surtout celle de M. Paul Leroy-Beaulieu, *Le Collectivisme* (publié en 1884, et en 4e édition en 1903, avec une partie nouvelle sur *l'évolution du socialisme depuis 1895*, in-8, Paris, Guillaumin).

[1] Cette année-là même, à la suite d'un retentissant procès de typographes, l'Empire venait de faire voter la loi dite *des coalitions* (25 mai 1864), qui concédait aux ouvriers le droit de grève. La grève est légitime au même titre que la guerre, et nous avons exposé ici sous quelles conditions elle peut l'être (voir en particulier *Ami* 1902, p. 1034-1035). Seulement la grève étant un état de guerre, si l'on ne veut pas qu'elle devienne oppression et violence, il faut qu'elle ne s'exerce que dans une masse ouvrière déjà régulièrement organisée sur pied de paix. Si les ouvriers ne sont pas organisés en associations, les grèves deviennent immanquablement ce que l'on voit trop souvent qu'elles sont en effet. Ce fut la faute de l'Empire d'accorder le droit de grève sans le droit d'association, et de s'imaginer peut-être que la loi des coalitions pourrait servir de préface à une loi sur les associations ou en tenir lieu.

Voir, sur la genèse de la *loi des coalitions*, Emile Ollivier, *L'Empire libéral*, t. VI. (*Ami* 1901, p. 1007-1008).

La victoire reste toujours aux violents, en temps de troubles. Finalement, et sous une poussée brutale de Karl Marx, les trente plus déterminés d'entre les communistes se forment en groupe à part et fondent l'*Alliance internationale de la démocratie socialiste*, qui sera bientôt la seule Internationale, l'Internationale à réputation sinistre, celle où la Commune prendra ses cadres et ses doctrines. Le bureau central en fut établi à Genève ; il comprit 85 adhérents, parmi lesquels on ne voit que 4 ou 5 Français : l'influence prussienne y dominait. Ses statuts résument toutes les violences et les blasphèmes, la pure doctrine de l'anarchie[1]. Les journaux, français ou étrangers, déclamèrent à l'envi sur l'importance ou la gravité de cette nouvelle Internationale et, par là, favorisèrent, consciemment ou non, la concentration du peuple ouvrier autour d'elle : elle devint, dès lors, l'instigatrice des grèves et des émeutes qui allaient marquer la fin de l'Empire (funérailles de Victor Noir ; arrestation de Henri Rochefort), en attendant les émeutes du Siège (31 octob. 1870 et 22 janvier 1871) et la Commune de 1871 (18 mars).

Le retentissant roman de MM. Margueritte (un vol. in-12 de 639 p., Plon, 1904) vient de ramener l'attention du public sur *la Commune*. On peut et on doit faire des réserves sur quantité de détails de ce livre, beaucoup trop sympathique à la Commune ; mais ce que l'on a lu plus haut montre assez que, si les meneurs en furent des scélérats, on ne saurait englober dans la même réprobation tous ceux qui y prirent part.

La Commune ! c'était devenu peu à peu, disent MM. Margueritte, le cri de la garde nationale presque entière... Paris réclamait le juste droit de se gérer lui-même, de nommer son conseil municipal, sa Commune. Mots différents, même chose. La plupart ne voyaient dans le second qu'*un synonyme*, beaucoup *un terme vague*, qui faisait bien, complétait avantageusement celui de la République ; quelques-uns seuls en élargissaient le sens à la mesure de leurs ambitions ou à l'étendue de leurs rancœurs. — Le cri se prolongeait : « Vive la Commune ! »

La Commune fut atroce et sauvage en ses jours de délire ; mais c'était la guerre ! et l'on n'a point encore imaginé de faire la guerre à coups de caresses. Et les atrocités de la répression, aveugle et sommaire, font le pendant aux atrocités de la Commune, sans trouver la même excuse. — « Praticien endurci, M. Thiers avait tâté le pouls du malade. Plus de tisanes ! La saignée ! *Une large saignée pour calmer cette fièvre !* »

En même temps que *La Commune* de MM. Margueritte, paraissait *L'Apprentie* de M. Gustave Geffroy (1 vol. in-12, Paris, Fasquelle ; publié d'abord dans la *Revue de Paris* l'hiver dernier). Sur le nom de l'auteur, qui collabore au *Journal* et à la *Petite République*, on se fût attendu à un mauvais livre : or, on ne peut pas dire que ce soit un mauvais livre. C'est la vie d'un ménage d'ouvriers parisiens de Belleville ou de Ménilmontant, au temps du siège et dans les premières années de la République. C'est le tableau, très sympathique et très douloureux, des misères qui guettent l'ouvrier même honnête, des fléaux qui s'abattent sur lui et l'entraînent comme malgré lui à la Commune, l'alcool, le vice. Il y manque un peu de ciel, à ces pages qui sont d'un artiste consommé ; il y manque un rayon d'espérance chrétienne. Mais, en attendant l'espérance, on y sent palpiter incontestablement un sincère amour de ces humbles. Quelques scènes très réalistes de cabaret ; mais pas de peintures voluptueuses, pas de détails orduriers. Le mal est signalé d'un trait discret et jamais coloré d'apparences séduisantes : comme on sent qu'il est toujours le mal, et la source de tous maux !

On a beaucoup remarqué, il y a trois ou quatre ans, l'éloquente et noble préface que M. de Mun écrivit pour la biographie du général Ladmirault, dont il avait été officier d'ordonnance. Elle vient d'être reproduite au t. VII de ses *Discours et écrits divers* (p. 143-175). Nous soumettons aux réflexions de nos lecteurs ces lignes, si apaisantes et si chrétiennes, sur la répression de la Commune :

Si d'autres, et M. Thiers lui-même, avaient compris comme le général (Ladmirault) l'œuvre terrible à laquelle les condamnait la nécessaire répression de la Commune vaincue, peut-être n'eût-elle pas laissé derrière elle ce sillon de haines inassouvies qui, après trente ans, creuse encore parmi nous sa trace profonde et menaçante. Le caractère complexe de l'insurrection parisienne l'avait frappé... Derrière les chefs, les responsables et les criminels, il discernait dans cette foule de combattants *les inconscients et les égarés, les misérables à qui la garde nationale donnait le pain quotidien, les illusionnés aussi* (car il y en eut) *qui croyaient à leur bon droit !* Un jour, aux avant-postes de Courbevoie, comme nous croisions des soldats qui portaient un homme ensanglanté, le général s'arrêta, s'informa : « Mon général, c'est un insurgé, » dirent les troupiers. Alors ce cadavre vivant, se soulevant sur sa civière, tendit vers nous son bras nu, et, le regard fixe, d'une voix éteinte, prononça : *Les insurgés, c'est vous !* Le convoi s'éloigna, mais la vision demeura dans nos âmes. Entre ces révoltés et la société légale dont nous étions les défenseurs, l'abîme nous parut sans fond. Comment serait-il comblé ?

[1] Voici quelques échantillons de ces statuts :

« L'Alliance se déclare athée ; elle veut l'abolition des cultes, la substitution de la science à la foi et de la justice humaine à la justice divine.

« Elle veut avant tout l'égalisation politique, économique et sociale des classes et des individus des deux sexes, en commençant par l'abolition du droit d'héritage, afin qu'à l'avenir la jouissance soit égale à la production de chacun et que la terre, les instruments de travail, comme tout autre capital, devenant la propriété collective de la société toute entière, ne puissent être utilisés que par les travailleurs, c'est-à-dire par les Associations agricoles et industrielles.

« ...Elle veut l'association universelle de toutes les associations locales par la liberté. »

CONGRÉGATIONS ROMAINES

Secrétairerie des Brefs

I

6 juin 1904.

Indulgence pour la prière : « O Marie, conçue sans péché... »

Une indulgence de cent jours est accordée aux fidèles portant une Médaille miraculeuse reçue d'un prêtre muni des pouvoirs spéciaux, chaque fois qu'ils réciteront, en quelque langue que ce soit, l'invocation qui s'y trouve gravée : *O Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous.*

La concession est perpétuelle et l'indulgence peut être appliquée aux âmes du purgatoire [1].

II

28 juin 1904.

Indulgence pour une prière en l'honneur de Notre-Dame du Sacré-Cœur

Une indulgence de cent jours, applicable à volonté aux âmes du purgatoire, est accordée *toties quoties* pour la récitation, n'importe en quelle langue, pourvu que la traduction soit fidèle, de l'oraison jaculatoire : *Notre-Dame du Sacré-Cœur, priez pour nous !*

Sacrée Congrégation du Concile

Séance du 25 juin 1904

A) Cause *per Summaria precum*

Pragen. [2]

L'Ordinaire n'est tenu à demander les lettres testimoniales sous peine de suspense que pour un séjour de trois mois ou de six mois moralement ininterrompus. — Toutefois, pour un séjour moindre ou interrompu, il peut, s'il le juge nécessaire devant Dieu, ou faire une enquête et exiger les lettres testimoniales, ou imposer le serment supplétoire, qui supplée à l'insuffisance des preuves.

Le 2 décembre 1903, le cardinal archevêque de Prague soumit à la S. C. le doute suivant :

D'après la loi ecclésiastique, quand on veut ordonner un candidat qui a passé dans un diocèse étranger un temps suffisant pour pouvoir contracter un empêchement canonique, il faut de toute nécessité demander des *lettres testimoniales* à l'Ordinaire de ce diocèse. On admet généralement que pour ceux qui font leur service militaire, un séjour de trois mois suffit pour cela ; pour les autres, au moins d'après plusieurs canonistes, il faudrait six mois, bien que des auteurs parlent d'un temps moins long.

Voici un point douteux : Les lettres testimoniales sont-elles seulement nécessaires quand l'ordinand a fait dans le diocèse en question un séjour *consécutif* pendant la durée des termes fixés, ou bien faut-il encore les demander quand il y a eu des séjours *successifs* dont la somme équivaut à la durée fixée par le droit ?

Pour bien comprendre la difficulté, il est nécessaire de rappeler l'origine de la loi des *lettres testimoniales*, qui a été établie par Innocent XII dans la constitution *Speculatores*, et aggravée par Pie IX dans la constitution *Apostolicæ Sedis*.

Voici le texte d'Innocent XII :

Quod si quis tanto temporis spatio in eo loco, in quo ex accidenti, sicuti præmittitur, natus est, moram traxerit, ut potuerit ibidem canonico aliquo impedimento irretiri, tum etiam ab Ordinario ejus loci litteras testimoniales, ut supra, obtinere, illasque Episcopo ordinanti, per eum in collatorum ordinum testimonio similiter recensendas, præsentare teneatur.

La constitution *Apostolicæ Sedis* établit que « suspensionem per annum ab ordinum administratione ipso jure incurrunt Ordinantes... subditum proprium, qui alibi tanto tempore moratus sit, ut canonicum impedimentum contrahere potuerit, absque Ordinarii ejus loci litteris testimonialibus. »

La durée du séjour dans un diocèse étranger, s'il s'agit du service militaire, est de *trois mois* aussi bien pour les séculiers que pour les réguliers. Tout d'abord il y a dans ce sens l'Instruction de la S. C. sur la Discipline régulière en date du 27 novembre 1892 : « Tous les religieux, y est-il dit (qui seront admis à la profession et aux ordres sacrés), devront se procurer les lettres testimoniales des Ordinaires sur le territoire desquels ils auront habité *trois mois*. »

Cette disposition a été étendue aux clercs séculiers qui ont fait leur service militaire, comme l'a déclaré la S. C. du Concile *in Firmana*, le 9 septembre 1893 : « Litteras testimoniales esse necessarias, quoties promovendus (functus jam servitio militari) moratus fuerit in aliqua diœcesi, saltem per *trimestre* tempus. »

Pour les autres clercs, ceux qui n'ont pas été astreints au service militaire, il faut un séjour de *six* mois dans un diocèse étranger pour qu'ils soient tenus de demander des lettres testimoniales : c'est l'enseignement de Santi [1], du cardinal d'Annibale [2], et de cette S. Congrégation [3].

Vu ces documents, on peut observer d'une part qu'il y a des motifs pour exiger un séjour *consécutif* de trois ou de six mois dans un diocèse étranger pour qu'on soit obligé de demander des lettres testimoniales, de telle sorte que l'obligation cesserait quand il y a eu une interruption dans les

[1] Pour obtenir la faculté de bénir selon la formule spéciale et d'imposer la Médaille miraculeuse, s'adresser à M. le supérieur général de la Congrégation de la Mission, 95, rue de Sèvres, Paris. *Gratis conceditur.*

[2] Prague.

[1] Santi, *Prælectiones*, lib. I, t. XI, *in App.*

[2] D'Annibale, t. III, tit. 3, *de S. Ordin.* § 2, in adnot. n. 11.

[3] S. C. C., *in Urgellen.* diei 26 jan. 1895 : *Dubia super test. ad SS. Ordines.*

séjours, sans que l'un d'eux équivale à *trois* ou *six* mois, suivant les cas.

De fait, dans le langage ordinaire, un *trimestre* ou un *semestre*, pris sans explication, s'entendent d'une durée *continue*, et ce n'est que par exception que l'on compte les espaces de temps interrompus. Or, c'est un principe connu, que l'on doit comprendre les termes de la loi d'après la manière commune de parler [1], et que les lois ne visent que ce qui arrive communément. Il semble donc que le trimestre ou le semestre de séjour, suivant les cas, devront être continus, pour qu'il y ait obligation de demander des lettres testimoniales.

Cette conclusion paraîtra encore plus évidente si l'on se rappelle que la pratique contraire aggraverait la loi, en imposant aux Ordinaires une obligation nouvelle, dont la loi ne parle pas. Or, il y a un principe qui dit : *Lex quod voluit expressit*, et un autre qu'on ne doit pas imposer une obligation nouvelle sans qu'elle soit certainement prouvée.

Il s'agit d'ailleurs d'une matière *odieuse*, sur laquelle l'Eglise a porté des peines; de fait, l'évêque qui ordonne sans lettres testimoniales est frappé d'une suspense *latæ sententiæ* réservée au Souverain Pontife, qui le prive pour un an de la collation des ordres. Aussi, pour interpréter cette loi, on doit recourir au sens *restrictif* et non au sens *extensif*.

Enfin, si l'on admettait la nécessité de tenir compte des séjours *successifs* arrivant à former soit un trimestre, soit un semestre, on se trouverait dans la pratique en présence de difficultés étranges.

Tout d'abord, il faudrait déterminer la longueur de l'interruption du séjour. En outre, l'enquête à faire sur la conduite du candidat serait trop difficile, sinon impossible, et le résultat en serait nul. C'est que le départ rompt les relations et l'absence fait oublier les faits, de sorte que les recherches prescrites par l'évêque deviennent inutiles.

Dans l'autre sens, on peut observer que le but de la loi, en exigeant les lettres testimoniales, c'est d'empêcher ceux qui sont liés par un empêchement canonique de s'approcher témérairement des ordres, de telle sorte que l'évêque qui ordonne soit plus que certain de leur aptitude, parce que dans une question de cette importance on ne peut avoir une trop grande certitude.

Que telle ait été l'intention du législateur, on peut facilement le conclure de l'évolution historique de la législation sur ce point. Elle remonte à la constitution *Speculatores* d'Innocent XII, expliquée par les réponses de la S. C. du Concile, *in Asculana*, 7 février 1733 ; *in Bononien.*, 14 novembre 1733 ; *in Fabien.*, 19 août 1797 ; *in Lunen.*, 29 mai 1824, et par plusieurs autres. Viennent ensuite les pénalités imposées par la constitution *Apostolicæ Sedis*, les dispositions de l'Instruction du 27 novembre 1892 émanée de la S. C. sur la Discipline régulière, et enfin les déclarations de la S. C. du Concile *in Firmana*, du 9 septembre 1893, et *in Urgell.*, du 26 janvier 1895.

Or, la lecture de ces divers documents prouve, clair comme le jour, que l'interprétation de la loi relative aux lettres testimoniales imposées aux clercs qui ont habité un diocèse étranger est devenue plus stricte, et que naguère encore on a réduit à un trimestre le temps de séjour pour les jeunes gens qui font leur service militaire, afin que l'enquête sur leur aptitude fût plus efficace.

Enfin, il est admis par tous que, à notre époque, les mœurs sont plus libres et les moyens de communication plus faciles : toutes choses qui, loin de diminuer, ne font qu'augmenter, surtout pour les soldats, le danger de contracter un empêchement canonique pendant un séjour, même non consécutif, de trois mois dans une garnison militaire.

Aujourd'hui que la facilité des communications a fait en quelque sorte disparaître les distances, au lieu d'enlever à un trimestre une période d'absence, surtout si elle est de peu d'importance, on doit au contraire la faire compter comme faisant partie du trimestre.

Aussi, en se basant sur le sens de la loi, et non sur la lettre qui la rendrait inutile, on doit admettre la nécessité des lettres testimoniales même pour un séjour *interrompu* dans un diocèse étranger, de trois mois pour les militaires et six mois pour les autres clercs. Cette conclusion n'est même pas opposée au texte de la loi, car, selon l'axiome bien connu, *ubi lex non distinguit, nec nos distinguere debemus*. Or, le législateur n'ayant fait aucune distinction entre le séjour *continu* et le séjour *successif*, nous n'en devons pas faire non plus.

On ne peut non plus parler de l'interprétation bénigne, parce que la loi, loin d'être *odieuse*, a pour but de procurer un grand bien à l'Eglise.

Toutefois, il n'y aurait pas lieu de presser l'obligation, si l'interruption était telle qu'on ne pût réunir ensemble les divers séjours pour qu'il y ait possibilité de contracter un empêchement canonique, par exemple s'il y avait une interruption d'une année entre l'un et l'autre mois. De fait, il ne s'agit pas dans le cas de la *possibilité abstraite* de contracter un empêchement : un moment suffit pour cela ; mais le législateur doit viser ce qui arrive communément, et non les faits rares [1].

Mais quelle est l'interruption qui doit être regardée suffisante pour que l'évêque puisse en toute sûreté de conscience se dispenser de réclamer des *lettres testimoniales*, on ne peut le définir d'une manière exacte *a priori*, et il faut se baser sur les circonstances de lieux et de personnes pour se déterminer dans chaque cas.

Quoi qu'il en soit, les EE. Pères se demanderont s'il ne serait pas plus sûr, pour éviter tous les doutes à l'avenir, d'imposer l'obligation des lettres

[1] *Leg. libror.* § *Quod tamen Cassius ff. De Legat. 3, Leg. habeo ff. de suppelect. leg.*

[1] Avanzini, *Comment.* in const. *Apostol. Sedis*, n. 51.

testimoniales pour tous les cas où il y a un séjour de trois mois, consécutifs ou non, pendant la même année. C'est que pour les cas où l'enquête serait ou impossible ou inutile, la S. Congrégation y a pourvu *in Urgellen.*, le 26 janvier 1895.

Réponse : Ordinarium non teneri sub pœna suspensionis ad testimoniales requirendas, nisi agatur de trimestri vel semestri moraliter continuis, salvo jure Episcopi inquirendi super idoneitate promovendi et testimoniales exigendi pro minori vel discontinua commoratione, aut exigendi juramentum suppletorium, si in Domino necessarium censuerit.

B) Cause *in folio*

Pientina [1]

Dispense d'un mariage non consommé accordée sur les seules preuves morales, l'examen médical n'ayant pu avoir lieu.

Le 29 janvier 1877, Ernest, né à Chiusure, diocèse de Pienza, épousait Marie Concetta, âgée de 19 ans, originaire de Castiglione d'Orcia, au diocèse de Montalcino. Le mariage fut célébré par le prêtre Orlando Lazzerini, curé de Noti, au diocèse de Monte Pulciano, en vertu d'une délégation du curé de Monterongriffoli, sur la paroisse duquel Maria Concetta habitait depuis deux ans, faisant les fonctions de servante dans une famille. Il n'y eut pas de contrat civil, la loi italienne ne l'exigeant pas.

Au mois d'avril 1878, la cohabitation prenait fin, sans avoir amené la naissance d'un enfant. Ce fut par la fuite de Maria Concetta, qui n'avait, paraît-il, épousé Ernest que sous l'empire de la crainte. Retirée à Florence, elle servit dans plusieurs maisons à titre de bonne ; puis en 1885, elle eut avec un avocat des relations coupables qui la rendirent mère et qui ont continué jusqu'au moment du procès.

Quant à Ernest, il contracta en 1887 un mariage civil, qui n'est qu'une union adultère, et qui subsistait encore au moment du procès.

Pour pourvoir à son intérêt spirituel et à celui des autres, Maria Concetta, par une lettre du 1er décembre 1902, demandait humblement au Souverain Pontife de déclarer nul son mariage avec Ernest soit du chef de *clandestinité*, soit du chef de *défaut de consentement*, ou, tout au moins, de lui accorder dispense du mariage non consommé.

Après avoir demandé l'avis de l'évêque de Pienza, la S. Congrégation ordonna de faire le procès suivant les règles. Peu après, le 23 mars 1903, l'évêque recevait le billet suivant :

Comme la preuve de la nullité du présent mariage, soit pour la clandestinité, soit pour le défaut de consentement de la part de la femme, est difficile à établir, pour ne pas perdre inutilement le temps et traîner trop l'enquête en longueur, l'attention devra se porter plutôt sur la non consommation du mariage, et la preuve physique ne pouvant être faite, on s'attachera surtout à la preuve morale.

Après avoir étudié les pièces du dossier, le canoniste se demande : 1° s'il renferme la preuve morale de la non consommation ; et 2° s'il y a des causes graves et justes pour conseiller la dispense. Voici son rapport :

I. Preuves de la non consommation. — A) *L'aveu des deux époux.* L'un et l'autre ont nié la consommation devant le juge ecclésiastique sous la foi du serment. « Avez-vous consommé le mariage avec Ernest ? » fut-il demandé à la femme, et la réponse fut négative. Interrogé sur la même question, l'homme répondit : « Le mariage n'a jamais été consommé, parce que Maria s'y est toujours refusée, alléguant qu'elle ne voulait pas avoir d'enfants tant que le contrat civil ne serait pas fait. »

B) *Les preuves subsidiaires.* — Elles visent et le temps de la cohabitation et celui qui l'a suivi.

1° Voici les circonstances qui corroborent la déposition judiciaire des époux pour ce qui concerne *le temps de la cohabitation :*

a) Concetta a affirmé plusieurs fois la non consommation, et pendant le temps qu'elle habitait avec son époux, et peu après sa fuite. Le prêtre Lazzerini, à qui Concetta avait manifesté la non consommation de son mariage, pressé dans un second interrogatoire de dire sa pensée à ce sujet : « Je crois, répondit-il, qu'elle a voulu exclure tout acte charnel avec son mari. Elle m'a écrit et répété de vive voix qu'elle avait gardé la virginité. »

On peut citer plusieurs autres témoins dans le même sens.

Une autre question se pose : Maria Concetta disait-elle la vérité en parlant ainsi de sa situation matrimoniale ? On peut le croire, car de nombreux témoins qui ont vécu avec elle à cette époque l'affirment unanimement. D'ailleurs, le curé Lazzerini a dit d'elle : « Je la crois incapable de mentir. » Les autres témoins ont déposé dans le même sens.

b) Ernest a fait les mêmes affirmations que Concetta et sa véracité est prouvée par l'accord unanime d'un grand nombre de témoins.

Ernest, il est vrai, a déclaré devant le juge n'avoir jamais parlé à qui que ce soit de la non consommation de son mariage. Cette déclaration est infirmée par la déposition des autres témoins ; néanmoins, on ne peut s'en faire une arme contre la véracité d'Ernest. Comme elle ne pouvait que nuire à sa cause, qui demandait plutôt la comparution de témoins affirmant qu'il avait parlé de non consommation au temps même de la cohabitation, la réponse négative d'Ernest ne peut être imputée qu'à un lapsus de mémoire. Il n'y a rien d'étonnant, en effet, qu'après tant d'années un homme oublie un aveu fait à quelques personnes seulement.

Voici comment le frère de Concetta expose les faits : « Je me rappelle parfaitement, dit-il, quand Ernest revint chercher Concetta pour la ramener avec lui, quelques mois après la séparation, lui avoir entendu dire avec la plus grande ingénuité, et peut-être pour s'acquérir mon estime d'honnête homme, qu'il n'avait eu avec elle aucun rapport charnel. La raison qu'il en donnait, c'est qu'elle ne voulait pas avoir d'enfants ; il n'avait pas alors insisté, parce qu'elle restait jeune fille et qu'il aurait pu plus tard arriver à ses fins. »

Il est vrai que le témoin, en cherchant à expliquer l'affirmation d'Ernest, se demande s'il n'a pas parlé ainsi *pour acquérir l'estime d'un honnête homme.* Cette réflexion est de trop et n'infirme en rien la déposition. De fait, Ernest n'avait rien à craindre dans la circonstance, car un mari ne fait rien de blâmable en exigeant le devoir de son épouse.

Joseph dépose ainsi : « Ernest, qui me confiait ses affaires, m'a affirmé que le mariage n'avait pas été

[1] Pienza, Toscane.

consommé, parce que sa femme s'y opposait. » Ces paroles concordent parfaitement avec l'aveu fait au frère de Concetta par Ernest, qui affirmait n'avoir pas passé outre.

La sœur de Concetta dit aussi avoir reçu les mêmes aveux d'Ernest.

Il y a, il est vrai, un témoin qui affirme avoir entendu dire à Ernest qu'il *était le maître de son épouse*. Tout d'abord on peut se demander s'il a voulu parler des relations conjugales. Lors même que cela serait, on conçoit parfaitement que, durant la cohabitation avec Concetta, Ernest n'ait pas voulu communiquer à tout le monde le refus persévérant (qui lui était, comme à tout homme, un sujet d'opprobre) opposé par une femme qu'il aimait ardemment à l'accomplissement du devoir conjugal.

c) D'après deux des témoins, il est avéré que le bruit public dans la paroisse était en faveur de la non consommation.

d) Le partage du même lit forme aussi une forte présomption en faveur de la consommation ; mais cette présomption est détruite par un fait qui ressort plus clair que le jour de tout l'ensemble des débats : c'est l'aversion insurmontable de Concetta contre Ernest.

Un témoin, Marie, a entendu plusieurs fois Concetta dire qu'elle *n'était nullement contente de ce parti*. « Si dans la suite, ajoute le témoin, elle s'est décidée à l'accepter, c'est sans doute parce qu'elle n'avait ni *foyer* ni *pain*. »

C'est dans la déposition du curé que l'on trouve le mieux expliquées les circonstances qui ont amené Concetta à contracter mariage avec Ernest. « Le père de Concetta, dit-il, accusé d'avoir tué le syndic de Castiglione d'Orcia, fut condamné pour homicide à dix-huit ans de galères. Privée de sa mère et abandonnée à elle-même, la jeune fille fut amenée à épouser Ernest plutôt par réflexion que par amour ; il faut encore rappeler les conseils qui lui furent donnés par ses maîtres, la famille Bellugi, et la cour que lui faisait Ernest. »

Et la sœur de Concetta confirme la précédente déposition : « Après le mariage, j'ai entendu dire à Concetta : *C'est toi, plus que tous les autres, qui m'as forcée à épouser Ernest !* »

Cette pression affirmée par Concetta n'a pas été, il est vrai, jusqu'à lui ôter la liberté, comme nous l'avons su par Concetta elle-même et son curé D. Lazzerini, mais elle nous prouve que cette femme n'a pas aimé son époux, même au commencement du mariage. C'est ce qu'affirme Madeleine : « J'ai entendu dire que Concetta s'était bien repentie de s'être mariée et qu'elle en pleurait amèrement. »

Le mariage ayant été ainsi contracté par Concetta malgré elle et à peu près uniquement pour sortir d'embarras, il n'y a aucun doute à avoir sur l'aversion profonde qu'elle a eue pour son époux pendant tout le temps de la cohabitation. Celui-ci l'avoue dans sa déposition : « Avant le mariage, Concetta semblait partager mon affection ; mais depuis, non seulement elle était indifférente, mais elle se répandait quelquefois en imprécations. » Cette déposition d'Ernest est confirmée par Marie, témoin cité par la femme, et par plusieurs témoins cités par l'homme.

— Ces quatre points que nous venons d'établir confirment-ils la déposition judiciaire des époux, et détruisent-ils la violente présomption contraire en nous donnant la certitude morale de la non consommation ? Le canoniste le pense pour le temps de la cohabitation. Ursaya écrit, en effet : « Condormitio conjugum non facit ut matrimonium amittat qualitatem et denominationem rati, quando cum effectu consummatum non fuit. Eo igitur ipso, quod talis consummatio non probatur, sive cohabitaverint, sive condormierint conjuges, sive non, semper verum erit quod matrimonium est simpliciter ratum. »

La Glose dit, il est vrai, que l'on ne doit pas s'en rapporter à l'unique affirmation des époux contre le mariage, *propter collusionem quam multi facerent*[1] ; toutefois Cosci fait remarquer que si l'affirmation n'est pas isolée, mais appuyée d'autres preuves, elle peut servir pour la dissolution du mariage[2].

Il ajoute une observation de la plus haute importance : « Comme il s'agit, dit-il, d'un fait occulte, qui n'a pas de témoins, il ne peut être question de preuves ayant la certitude *physique*, et l'on doit se contenter de la certitude *morale* qui résulte d'arguments capables de faire impression sur l'esprit du juge, comme sont les conjectures, les indices, les présomptions et autres choses de ce genre, *le tout pesé ensemble*. »

— En appliquant ces règles au cas qui nous occupe, on peut remarquer :

a) Que Concetta a parlé de la non consommation de son mariage *plusieurs fois*, avec des *personnes différentes* et dans un *temps non suspect*, puisque c'était ou pendant la cohabitation, ou peu après, et à un moment où elle ignorait que le pape eût le pouvoir de dissoudre le mariage non consommé ;

b) Que l'affirmation de Concetta a été confirmée et par le témoignage rendu par les témoins à sa sincérité, et par l'affirmation concordante d'Ernest, faite à un moment non suspect. De fait, quand celui-ci faisait part à quelques personnes de la non consommation de son mariage, il n'était pas question d'en briser le lien ; loin de là, il aimait passionnément Concetta et désirait ardemment la ramener au foyer conjugal ;

c) Que l'affirmation de Concetta est encore davantage corroborée par le fait de la profonde antipathie qu'elle a constamment manifestée contre Ernest, et avant le mariage et du commencement de la vie commune jusqu'au jour où elle prit la fuite *insalutato viro*. Cette aversion étant admise (et il faut peut-être aussi y joindre le dessein bien arrêté, dont ont parlé certains témoins, de ne pas avoir d'enfants), on comprend qu'elle ait pu cohabiter quelques mois avec Ernest et repousser toutes ses avances.

On peut lui objecter, d'après le témoignage de D. Lazzerini, le refus de se soumettre à l'examen médical. Il est facile de répondre que la proposition de son curé venant deux ans après la séparation et à un moment où, selon la déposition de son frère, elle était vivement sollicitée au mal, elle avait pu perdre en secret sa virginité par le fait des autres.

2° Tout ce qui vient d'être dit concerne le temps de la cohabitation de Concetta et d'Ernest. A-t-elle eu, *depuis la séparation*, des rapports avec son mari ? — La réponse négative est à présumer, étant connue l'aversion de Concetta pour son époux. On peut aussi invoquer la déposition fort claire du frère de la recourante : « Je puis affirmer de la manière la plus absolue que depuis sa fuite de la maison conjugale, Concetta n'a pas revu son mari. » Tous les autres témoins sont aussi affirmatifs. L'un d'eux, en parlant d'Ernest, écrivait à l'Ordinaire de Pienza : « Il a recherché Concetta pendant quatre ou cinq ans. Il lui a écrit et est même allé à Florence, mais il n'a jamais eu le plaisir de la revoir. »

Cependant, par un oubli de l'Officialité de Pienza, les témoins n'ont pas été directement interrogés sur ce point.

II. Motifs qui conseillent la dispense. — La non consommation de ce mariage malheureux étant clairement établie, il faut dire aussi qu'il y a des causes justes et graves pour en accorder la dispense. Ces causes ont été mises en évidence par l'exposition des faits.

1° Et tout d'abord il faut rappeler la situation critique dans laquelle se trouve Ernest par suite du mariage civil contracté en 1887 avec une autre femme, et celle de Concetta qui, depuis 1885, vit dans le concu-

[1] Glossa in verb. *In fraudem*, cap. VII, tit. XV, *De frig. et Malef.*

[2] Cosci, *De sep. Matrim. et tori*, lib. III, cap. 2, n. 145.

binage et a eu un fils de ses relations coupables. Cette raison n'est pas à dédaigner, d'après De Justis [1].

2° Ensuite il y a entre les époux une aversion profonde, qui ne laisse aucune espérance de réconciliation : cette raison est admise comme suffisante par l'ensemble des canonistes.

3° Enfin, les deux époux, comme il appert de tout le procès, sont d'accord pour solliciter la dispense.

De tout ce qui a été dit, je conclurais personnellement qu'on peut dans le cas conseiller au Souverain Pontife la dispense du mariage non consommé ; toutefois je soumets humblement mon opinion au jugement de vos EE. RR.

Rome, 1er mars 1904.

Carolus Perosi, prêtre.

Au *dubium* ainsi proposé : « *An consulendum sit Ssmo pro dispensatione a matrimonio rato et non consummato, in casu?* » la S. C. a répondu : *Affirmative* [2].

Séance du 16 juillet 1904

Causes *in folio*

I

Rupellen. [3]

Refus de reconnaître la nullité d'un mariage pour cause de défaut de consentement de la part de l'épouse.

Jean, âgé de 33 ans, originaire du diocèse de La Rochelle, épousait Augusta le 18 juin 1895 dans l'église de Salon (Bouches-du-Rhône).

Augusta aimait un jeune homme, Edouard, de nation belge, que ses parents l'empêchèrent d'épouser, d'abord parce que c'était un étranger, et ensuite parce qu'il n'était pas assez riche.

Pour l'établir, ils lui présentèrent Jean et firent des instances pour la déterminer à l'accepter ; ils l'auraient même menacée de la déshériter.

Pendant la cérémonie du mariage, Augusta n'avait pas l'air gaie ; elle semblait ennuyée, et le père du jeune homme en fit la remarque à son fils.

Peu de temps après, Augusta déclarait à son mari qu'elle ne l'aimait pas, parce qu'elle avait donné sa parole à Edouard. De fait, elle continuait avec celui-ci un commerce épistolaire secret. Jean ayant pu mettre la main sur une lettre adressée par sa femme à Edouard, y trouva la preuve d'un amour persévérant, et, dans un mouvement d'indignation, mit Augusta à la porte de chez lui.

Après son départ, il trouva dans un secrétaire fermé un *Journal* manuscrit où elle parlait de son amour pour Edouard et de la violence que lui avait faite ses parents pour la forcer à accepter la main de Jean.

Le tribunal civil, saisi de la question, prononça le divorce, et, moins d'un an après, Augusta épousait Edouard D. en mariage civil, sans avoir demandé à l'Eglise l'annulation de son premier mariage.

Jean, de son côté, fidèle à ses principes religieux, s'adressa à l'Ordinaire de La Rochelle, alléguant pour motif le défaut de consentement provenant de l'affection d'Augusta pour Edouard D.

Augusta et sa famille refusèrent de déposer ; mais leur pensée se trouvait exposée tout au long dans le *Journal* resté entre les mains du mari.

L'Officialité de La Rochelle se prononça pour la nullité, le 30 avril 1903. Le motif invoqué, c'est l'absence de consentement véritable donné au mariage par Augusta.

Sur l'appel du défenseur du lien, la question est portée devant la S. C. du Concile.

Dans une première partie, l'avocat de la femme expose les principes canoniques relatifs aux qualités que doit avoir le consentement. Il faut qu'il soit *interne*, et non seulement apparent ; *libre*, et non forcé.

Dans une seconde partie, il s'efforce de prouver et par des extraits du *Journal* d'Augusta et par les dépositions des témoins que son consentement n'a pas été réel, mais simplement apparent, et qu'il a été forcé et non libre. Il ramène les faits à cinq chefs : — l'amour ardent d'Augusta pour Edouard, ce qui est l'indice formel au moins d'une indifférence certaine pour Jean ; — la haine et l'aversion pour Jean et la répugnance invincible à contracter mariage avec lui ; — la coaction exercée sur Augusta par ses parents pour l'amener à consentir à ce mariage ; — les motifs d'intérêt qui ont déterminé les parents à proposer cette union à leur fille ; — les circonstances qui ont suivi le mariage et qui par leur ensemble dénotent une absence de consentement.

Le *Journal* d'Augusta, qui fournit à son avocat les principaux moyens de défense, fournit aussi au défenseur du lien ses principales objections. Parmi les passages les plus significatifs, il choisit celui-ci, qui au fond donne la vraie situation :

> Je suis restée douze jours seule, mes parents étant allés faire un voyage dans les pays annexés, et depuis dimanche j'ai repris ma vie faite d'inquiétudes et d'ennuis. Si je me marie, et pas avec E., ce sera pour échapper seulement à cette vie que je mène ici et qui n'est vraiment pas supportable.

En somme, Augusta voudrait avant tout Edouard ; mais, pour le cas où ses parents n'y consentiront pas, elle acceptera un autre mari pour échapper à une situation qui ne lui semble pas supportable, parce qu'elle n'est pas assez libre : c'est un consentement.

Les faits viennent corroborer cette conclusion. Sauf l'absence de gaieté et une sorte d'ennui pendant la cérémonie, le père du jeune homme n'a rien remarqué de particulier dans sa bru.

Enfin un témoin déclare : « Elle n'était pas faible de caractère, ni facile à influencer. » Et un

[1] De Justis, *De disp. matrim.*, lib. 2, cap. 10, n. 12.

[2] Nous avons tenu à traduire ce document pour montrer à nos lecteurs comment se traite une cause de mariage non consommé entre personnes pauvres, et aussi pour prouver que la preuve morale suffit parfois pour obtenir la dispense sollicitée.

[3] La Rochelle.

autre : « Mlle Augusta n'était pas susceptible de recevoir des influences. »

Après ces observations, la S. C. a jugé que le défaut de consentement n'était pas suffisamment établi et a cassé la décision de La Rochelle.

DUBIUM. — An sententia curiæ Rupellensis sit confirmanda, vel infirmanda in casu ?

RESPONSUM FUIT : *Ex deductis sententiam non esse confirmandam.*

II

PARISIEN.

Nullité d'un mariage par suite de la condition de evitanda prole *acceptée par les deux époux avant et mise en pratique après le mariage.*

Edouard et Anna contractaient mariage à l'église Saint-Ferdinand des Ternes, le 5 novembre 1897. Le mariage ne pouvait être heureux, par suite d'une condition coupable mise par les époux à leur consentement, et, de fait, il ne le fut pas.

Voici les explications qu'ils ont eux-mêmes données dans le procès. Anna, qui était veuve et avait deux enfants, s'exprime ainsi :

En donnant de nouveau mon consentement, je joignis à ce consentement une condition : celle de n'avoir pas d'enfants. En posant cette condition, j'obéissais à un sentiment de sollicitude maternelle. Mon dernier enfant ayant eu, dans son enfance, une grave maladie, j'étais effrayée à la pensée de le laisser orphelin en m'exposant à une nouvelle grossesse qui aurait pu avoir pour moi des conséquences fâcheuses.

Et Edouard :

L'avant-veille du mariage, elle m'a fait jurer solennellement de prendre toutes les précautions possibles pour ne pas avoir d'enfants... C'était une condition *sine qua non*... J'ai accepté la condition dès qu'elle m'a été posée, et j'ai renouvelé à plusieurs reprises, comme je l'ai dit, mon acceptation. Ce qu'Anne entendait me demander, c'était *ita reddere debitum ut semen extra vas funderetur*... Je me considérais comme lié par la promesse que j'avais faite.

Pendant les deux mois qui suivirent le mariage, Edouard et Anna vécurent ensemble de la vie conjugale suivant les conditions exprimées avant la célébration. Peu après, Anna se refusant même à ces actes incomplets, les époux se séparèrent et le tribunal civil prononça la séparation en faveur de l'homme.

Le 7 janvier 1903, Edouard introduisait devant l'Officialité de Paris une requête tendant à faire déclarer la nullité de son mariage pour l'apposition d'une condition contraire à la substance du mariage. Une sentence favorable fut rendue le 4 décembre et l'affaire portée en appel à Rome par le défenseur du lien.

Le défenseur d'Edouard rappelle d'abord les principes généraux sur ce point et les emprunte à Sanchez :

Quamvis tria bona matrimonii non sint de ejus essentia quoad executionem, sunt tamen de essentia quoad obligationem : est enim de essentia quod conjuges obligentur ad vitam perpetuam et individuam, et ad fidem sibi servandam, reddendo debitum negandoque corpus alii, prolem non impediendo, sed educando, si Deus eam dederit. Unde conditio contraria substantiæ matrimonii et bonis ejus illud irritum reddit [1].

C'est dans le même sens que Piton a dit : « Generationem prolis evitare, contra substantiam matrimonii est [2]. » On peut citer un grand nombre d'auteurs en faveur de cet enseignement, et en particulier Lehmkuhl *(Th. mor.*, t. II, n. 688), Gasparri *(De sacr. Matr.*, t. II, cap. 5, n. 854), De Luca (Comm. in lib. IV, *De spons. et matr.*, tit. V, § 6, n. 304), Benoît XIV *(De synodo*, lib. XIII, cap. XXII, n. 7, 10 et 11), etc.

Pour prouver que, dans le cas présent, il y a la condition de ne pas avoir d'enfants, ce qui rend le mariage nul, l'avocat établit les trois points suivants : 1° les futurs ont réellement posé d'un mutuel consentement la condition de n'avoir pas d'enfants ; 2° au moment où ils la posaient, ils étaient dans l'intention de ne pas contracter mariage sans elle ; 3° la condition ainsi posée a été maintenue jusqu'au moment où ils ont contracté mariage.

Inutile de suivre l'avocat dans la preuve des faits énoncés, puisqu'il s'agit de simples *faits*, ni de résumer les observations du défenseur du lien, puisqu'elles n'ont pas été admises par la S. Congrégation, qui a confirmé la sentence de Paris.

DUBIUM. — An sententia curiæ Parisiensis sit confirmanda, vel infirmanda in casu ?

RESP. *Sententiam esse confirmandam.*

Sacrée Pénitencerie

23 mars 1904.

WRATISLAVIEN. [3]

I. *Les fidèles peuvent, à leur gré, faire toutes les visites du Jubilé le même jour, ou bien les renvoyer à des jours divers.* — II. *Dans les villes autres que la ville épiscopale, s'il y a plusieurs paroisses, les fidèles sont obligés de visiter leur église paroissiale.* — III. *Le jeûne prescrit pour le présent jubilé est le jeûne strict, qui ne peut être accompli que par l'usage des aliments strictement maigres : il est donc défendu de profiter de tout indult ou privilège relativement à la qualité des aliments. Toutefois l'Ordinaire peut permettre l'usage des œufs et du laitage dans les pays où il est difficile de se procurer des aliments strictement maigres.*

Beatissime Pater,

Episcopi regni Borussi per infrascriptum Episcopum Wratislaviensem, quoad obligationes pro jubilæo lucrando litteris encyclicis Sanctitatis Tuæ d. d. 2 februarii anni currentis impositas, sequentia exponunt dubia, quorum solutionem humillime efflagitant :

1° Potestne Ecclesia respectiva visitari ter uno eodemque die, an debet hoc fieri tribus diversis diebus?

[1] Sanchez, *De sacr. Matr.*, lib. V, Disp. 9, n. 2 et 3.
[2] Pitonius, *Disc. eccle.*, 58, § 35, 36, 37.
[3] Breslau.